

Dynam!sme

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL DE L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES (UWE) - 10|11/2015

06

Yves PRETE est le nouveau Président de l'UWE !

20

PAIRI DAIZA est «l'Entreprise de l'Année®» 2015 !

50

Walibi en version labo de sciences



Spécial
"Finances"



union wallonne
des entreprises

Accélérer la création et le développement
de l'activité économique en Wallonie

Planning financier penser dès maintenant à l'avenir

Les entrepreneurs travaillent dur pour lancer leur entreprise, la développer et la faire prospérer. Ils bâtissent ainsi un beau patrimoine. Mais ils n'accordent que peu ou pas d'attention à une question essentielle : qu'y a-t-il après l'entreprise ? Pour étudier cette question avec l'attention nécessaire et pouvoir envisager l'avenir en toute sérénité, il est judicieux de se faire assister par un expert. Belfius vous aide à faire les bons choix aux bons moments, pour le présent et pour l'avenir.

« Les chefs d'entreprise se consacrent corps et âme au développement de leur entreprise », constate Isabelle Verhulst, Head of Wealth Analysis & Planning. « Mais ils sont parfois tellement focalisés sur la gestion de leur activité qu'ils peuvent en oublier qu'il y a encore une vie après tout ce labeur. Dans leur esprit, la retraite, la remise de l'entreprise et la préparation de la période qui s'ensuit sont encore très loin. Mais l'horloge tourne. »

« On aide les entrepreneurs à trouver le bon équilibre entre capital social et patrimoine privé. Cela permet à l'entrepreneur d'adapter son niveau de vie actuel mais aussi futur, lorsque viendra le temps de la retraite. »

> Planifier à temps

Il est donc tout aussi essentiel d'envisager à temps la vie après l'entreprise. « Vers 55 ans, la plupart des entrepreneurs ont une vie personnelle stable et une entreprise bien établie », poursuit Isabelle Verhulst. « Le moment est alors idéal pour envisager l'avenir et planifier les choses. Si l'entrepreneur veut maintenir son style de vie lorsque vient le temps de la retraite, il y a tout de même quelques éléments dont il faut tenir compte au préalable. »

Le Private Banker de votre agence Belfius locale peut dans ce contexte se faire assister par les experts de la division Wealth Analysis & Planning. Ensemble, ils sont en mesure de proposer le planning financier le mieux adapté pour permettre à l'entrepreneur et à sa famille de pouvoir maintenir sans aucun souci leur style de vie.



Isabelle Verhulst,
Head of Wealth Analysis & Planning



> Trèfle à quatre feuilles

« Nous analysons en détail la structuration patrimoniale », explique Isabelle Verhulst. « Nous étudions aussi en profondeur la structure des coûts du style de vie, un exercice que de nombreux entrepreneurs n'effectuent pas d'eux-mêmes. Pourtant, ces dépenses resteront évidemment d'actualité à la retraite, lorsque les revenus de l'entreprise cesseront soudainement d'arriver. C'est la raison pour laquelle l'équilibre entre biens mobiliers et immobiliers, ce qui fait partie de l'entreprise et ce qui est disponible pour la pension (soit les quatre feuilles du trèfle), est un facteur primordial. »

Cette analyse permet ensuite de réaliser une projection sur l'avenir : que se passera-t-il au moment de la pension ? En cas de remise de l'entreprise ? D'invalidité ? Ou même de décès prématuré ? Les résultats de l'analyse sont le fondement d'une planification financière fiable, adaptée et optimisée pour l'avenir. Cette opération débouche la plupart du temps sur un meilleur équilibre entre le patrimoine privé et le capital qui reste dans l'entreprise.

« Le travail d'analyse et de planning est souvent un déclic », conclut Isabelle Verhulst. « Cela aide l'entrepreneur à réaliser que la structure de son patrimoine n'est pas assez concentrée sur le volet privé. Heureusement, il est encore temps d'effectuer l'un ou l'autre ajustement afin de permettre aux entrepreneurs de pouvoir continuer à profiter pleinement de la vie. »

« Les entrepreneurs se demandent si leurs revenus leur permettront de conserver le même niveau de vie dans le futur. »

Nele De Cort, Financial Planner
chez Belfius Wealth Analysis & Planning

Evaluer sa sérénité future

« Le plus souvent, les entrepreneurs s'adressent à nous via nos Private Bankers lorsqu'ils commencent à envisager leur pension », explique Nele De Cort, Financial Planner au sein de la division Wealth Analysis & Planning de Belfius. « Ils se demandent si leurs revenus leur permettront à l'avenir de maintenir le même niveau de vie. Les personnes disposant de revenus élevés se posent également la question de savoir ce qu'il adviendra de leurs proches si elles venaient à tomber malades ou à décéder. »

Autant de questions qui valent la peine d'être posées. Belfius Wealth Analysis & Planning aide à trouver les réponses adéquates. Des experts analysent en profondeur le cas du client : quelle est sa situation familiale ? Comment le patrimoine est-il structuré ? Quels sont les revenus et dépenses de la famille ?

> Une photographie du moment

« Nous prenons un instantané du patrimoine tel qu'il se présente aujourd'hui. Nous nous intéressons aux dépenses et revenus actuels », poursuit Nele De Cort. « Nous effectuons ensuite une analyse du flux de trésorerie qui prend en compte l'âge de la pension et envisage un état d'invalidité prolongé ainsi qu'un éventuel décès prématuré d'un des partenaires. Ces données nous permettent d'évaluer la taille à atteindre pour le portefeuille patrimonial personnel afin que les clients puissent maintenir en toutes circonstances leur style de vie. »

« Je me suis adressée à Nele De Cort et son équipe avec l'un de mes clients », se souvient Veronique Pia, Private Banker chez Belfius.

« Celui-ci était un gérant de 55 ans qui se consacrait corps et âme à son entreprise, dans laquelle son épouse travaillait également. Ils ne se préoccupaient alors que de leur entreprise et ne prêtaient que peu d'attention à leur patrimoine privé, qui était en fait vraiment limité. Tout était payé via l'entreprise et leur domicile privé faisait par exemple aussi partie de la société. Lorsque le dernier de leurs trois enfants a quitté le foyer familial, le moment était idéal pour faire le point sur leur patrimoine et la répartition de ce dernier. Après concertation avec le couple, nous avons opté pour un planning financier. »

> Analyse

Lors de l'analyse financière, l'équipe Wealth Analysis & Planning s'est rapidement rendu compte que les revenus à disposition lors du départ en retraite seraient insuffisants pour couvrir les dépenses actuelles de la famille. « Nous avons calculé le capital dont le couple aurait besoin pour maintenir le même style de vie », commente Nele De Cort. « L'analyse du flux de trésorerie en cas de prédécès du gérant nous a par ailleurs révélé que les revenus seraient insuffisants pour maintenir le niveau de vie de son épouse. Dans ce cas de figure, elle n'aurait même pas hérité de liquidités suffisantes pour payer les droits de succession. »

> Trouver une solution à temps

« Notre première recommandation a été d'optimiser la pension complémentaire libre pour indépendant (PCLI), ce qui permet aussi une baisse des charges sociales et une taxation plus avantageuse lors de la distribution.

Par le passé, le gérant n'avait pas entièrement versé dans son EIP (engagement individuel de pension) les primes fiscales maximales, nous lui avons donc conseillé de verser en une fois une prime de rattrapage », poursuit Veronique Pia. « Cela a permis de constituer une belle réserve. Et en cas de décès prématuré du gérant, son épouse pourra désormais payer les droits de succession grâce à ce capital. »

> Sérénité

« En prenant les devants, nous avons pu offrir davantage de sérénité à nos clients. Cela a été un réel soulagement pour eux, et particulièrement pour l'épouse du gérant, qui dispose désormais d'une vision claire de la situation financière. Quoi que l'avenir leur réserve, ce couple ne doit se faire aucun souci financier », conclut Nele De Cort. « S'y prendre à temps c'est déjà à moitié gagner ! »



Veronique Pia,
Private Banker chez Belfius

Ceci est un cas spécifique, utilisé à titre d'exemple pour démontrer que Belfius peut apporter des solutions adaptées au regard de la situation spécifique de chaque client.

Sommaire #257



06 Ambition 2020

- 06 **Assemblée Générale** : Yves Prete, Président de l'UWE
10 **Communes et Entreprises** : Voyage en coeur de Hainaut

20 Entreprises

- 20 «L'Entreprise de l'Année®» 2015 ? Pairi Daiza !
22 **Gestion durable** : Les Briqueteries de Ploegsteert
26 **Mobilité** : Transport routier et innovation

31 Dossier "FINANCES" *Private banking / Tax shelter*

50 Actions - Écoles et entreprises

- 50 Walibi en mode labo de sciences !
52 La Maison des Maths
54 Fondation pour l'Enseignement

56 Réseau

- 58 **Les Brèves de la Qualité**

58 Lifestyle

- 58 **MICE** : Province de Liège

Dynam!sme Le périodique bimestriel édité en commun par
l'Union Wallonne des Entreprises ASBL et la Maison des Entreprises wallonnes ASBL

UWE, Chemin du Stocquoy 3, B-1300 Wavre, Tél. : +32 (0) 10.47.19.40, Fax : +32 (0) 10.45.33.43, dynamisme@uwe.be, www.dynamismewallon.be

- **Rédaction** : Yves-Etienne Massart (rédacteur en chef), Thierry Decloux • e-Mail : prenom.nom@uwe.be
- **Conseil de Rédaction** : Jean de Lame, André Lebrun, Didier Paquot, Vincent Reuter, Jean-Jacques Westhof
- **Mise en page** : Thierry Decloux • **Impression** : Paperland (Bruxelles) • **Routage** : Axedis (Limal)
- **Régie publicitaire** : Target Advertising SPRL, +32 (0) 81.40.91.59, +32 (0) 497.22.44.45, carole.mawet@targetadvertising.be
- **Editeur Responsable** : Jean de Lame, Chemin du Stocquoy 3, B-1300 Wavre
- **Abonnement annuel (6 numéros)** : 30 EUR à verser sur le compte de la Maison des Entreprises wallonnes 360-1149184-31
- **Tirage** : 7.942 exemplaires (contrôle CIM)



ISSN 0776-1716

Toute reproduction, même partielle, des textes et des documents de ce numéro est soumise à l'approbation préalable de la rédaction.

Editorial

par Yves PRETE, Président de l'UWE



Pérenniser Ambition 2020

Lorsque Jean-François Héris a fait son discours d'investiture il y a déjà et à peine 3 ans, il l'a intitulé «Ambition 2020, de la vision à l'action». Cette initiative commune de l'UWE, de l'UCM et des CCI, il l'a portée à bout de bras, il l'a défendue et il l'a développée avec l'énergie et la détermination que nous lui connaissons. Aujourd'hui, les thèmes prioritaires d'«Ambition 2020» ont été largement repris dans les programmes des coalitions gouvernementales en place. C'est un grand succès, parmi tant d'autres, de la présidence de Jean-François Héris. Merci Jean-François et félicitations pour ce beau travail.

Je crois que personne ne met en doute la pertinence des quatre chantiers qui constituent l'ossature du plan «Ambition 2020». Même si l'avenir économique de la Wallonie dépend en grande partie de facteurs qu'elle ne maîtrise pas, comme on l'a vu – les coûts du pétrole, les taux de changes, la situation internationale, la croissance mondiale –, la Wallonie sera plus forte et mieux de même de profiter des éléments favorables et de résister aux crises si elle est compétitive, si les Wallons sont bien formés et si l'espace social wallon est serein, et si son administration est un modèle d'efficacité et de simplicité.

On ne se trompe donc pas en pérennisant «Ambition 2020» !

Il est bien sûr du devoir de chaque Wallon de contribuer, dans la mesure de ses possibilités, au succès de sa Région. Mais les responsables politiques, patronaux, syndicaux et les leaders d'opinion doivent montrer l'exemple en construisant ensemble la route vers un avenir meilleur. Si méfiance et désunion règnent, nous échouons. Si le climat est à l'union et à la confiance, nous réussissons. Vous l'aurez compris, en prenant la présidence de l'Union Wallonne des Entreprises, une organisation forte et représentative, qui fêtera ses 50 ans en 2018, je m'inscris pleinement dans la continuité des actions mises en place par mes prédécesseurs.

Pour ma part, je souhaite effectivement me consacrer aux 4 axes forts du plan «Ambition 2020». Dans la manière, je lance clairement un appel à un vaste consensus wallon qui permette de mobiliser toutes les énergies dans le même sens et qui fasse en sorte que l'on accélère le mouvement vers une Wallonie prospère.

En tant que président de l'Union Wallonne des Entreprises, je voudrais aussi faire passer largement le message que les entreprises font le maximum pour développer l'activité économique et, par ce biais, créer de l'emploi. Il n'y a rien de plus motivant pour un patron que de voir son entreprise croître et de signer des contrats d'embauche.

Vous pouvez compter sur mon engagement à cette noble cause qui consiste à créer de la valeur en Wallonie au bénéfice de tous les Wallons. ■



union wallonne
des entreprises

Yves PRETE, Président de l'UWE : La Wallonie doit aimer ses entreprises !



YVES PRETE EST DEPUIS L'AUTOMNE LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'UWE. LE FLAMBEAU DE LA PRÉSIDENTENCE LUI A ÉTÉ TRANSMIS PAR LE PRÉSIDENT SORTANT, JEAN-FRANÇOIS HERIS, LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'UWE, QUI SE TENAIT À L'AULA MAGNA DE LOUVAIN-LA-NEUVE.

■ par Yves-Etienne MASSART

Pour Yves Prete, *"malgré les actions engagées depuis 3 ans par les gouvernements fédéral et Régional en faveur de l'économie et de l'emploi, les constats alarmants sur le PIB par habitant, le taux de chômage et le financement de la Région sont toujours d'actualité"*. Pour lui, l'Union Wallonne des entreprises doit garder le cap du plan «Ambition 2020» qui se base sur des défis fondamentaux qui, quoi qu'il adienne demain, sont porteurs de progrès pour la Wallonie. Ce sont des facteurs invariants d'amélioration, indépendants des phénomènes conjoncturels.

Quels sont ces défis ? *"Le premier vise la croissance des entreprises ; le deuxième, l'efficacité du marché du travail ; le troisième, la construction d'un climat social de qualité ; et le quatrième, la modernisation de l'appareil public"*.

Le nouveau président a aussi rappelé que *"les organisations patronales ont, de tous temps, déployé beaucoup d'efforts pour expliquer le lien entre Entreprise et bien-être des citoyens. Il est de notre devoir de continuer dans ce sens. Une région qui n'aime pas ses entreprises et ses entrepreneurs ne peut que s'appauvrir"*.

Pour sa part, le président sortant de l'UWE, Jean-François Heris, a mis comme priorité l'intérêt général ! Pour lui, la condition sine qua non pour une meilleure Wallonie est l'alignement de tous derrière l'intérêt général.

Cela passe par la résorption de toute une série d'oppositions ou de divergences, qui minent notre capacité à mener des actions claires, décidées et efficaces. *"La première de ces divergences, peut-être la plus stérile, la plus nuisible et la plus énervante, largement relayée dans la presse, est l'opposition prétendue et constamment proclamée entre employeurs et travailleurs, avec utilisation intensive de l'expression «cadeaux aux entreprises», dès qu'est prise une mesure positive pour l'entreprise. Car qu'est-ce qu'une entreprise ? Des actionnaires et un patron ? Ou sont les employés et travailleurs ? Ne contribuent-ils pas à la richesse créée ? Est-ce possible en étant en dehors de l'entreprise ? Les défenseurs de travailleurs et des allocataires sociaux, ce sont les Entreprises"*.

Entreprises, responsables politiques, syndicats, société civile, *"nous devons tous faire en sorte que ces oppositions, ces divergences de vue, si elles ne peuvent être supprimées ou réduites – après tout, chacun pense et dit ce qu'il veut – ne nous empêchent en tout cas pas, en Wallonie, de réaliser notre objectif commun, celui de la prospérité pour tous et de l'épanouissement de chacun. Il n'est pas trop tard, mais il est temps. Je dirais même grand temps : la sixième réforme de l'état, autre événement des plus marquants de cette période de trois ans, nous donne davantage de leviers, mais aussi la responsabilité de les actionner de la manière la plus judicieuse. Il nous reste moins de dix ans..."*

À PROPOS DE...

La situation de la Wallonie :

La sixième réforme de l'Etat est une réalité ; elle a été votée mais sa mise en application est loin d'être terminée. Le diable se niche dans les détails, la mise en œuvre des transferts de compétences prend du temps. La croissance du PIB est un peu plus importante que prévu et le nombre de chômeurs et de prépensionnés évolue à la baisse (même si on corrige ces chiffres de l'effet dû aux changements de réglementations). Les plus optimistes d'entre nous interpréteront ces chiffres comme le signe d'un début de reprise pour l'économie wallonne. Il convient d'être très prudent car la croissance actuelle est trop faible pour stimuler durablement l'emploi et améliorer nos finances publiques. Elle est aussi très fragile et très dépendante de l'environnement international.

L'environnement international :

Sa caractéristique principale est son imprévisibilité. Nous n'avions pas prévu la hausse du dollar, nous n'avions pas prévu la baisse du prix des matières premières, nous n'avions pas imaginé une baisse des taux d'intérêt de cette ampleur, des taux qui dans certaines circonstances sont même devenus négatifs. Bien sûr, certains vous diront que c'était prévisible. Ce sont les spécialistes du futur antérieur, de la prospective a posteriori. Ces facteurs, hausse du dollar, matières premières bon marché et taux d'intérêts faibles, auraient dû doper la croissance de notre économie et de nos entreprises.



Yves PRETE, Président de l'Union Wallonne des Entreprises



UNE RÉGION QUI N'AIME PAS SES
ENTREPRISES ET SES ENTREPRENEURS
NE PEUT QUE S'APPAUVRIR.



Pour Yves Prete, l'UWE doit garder le cap du plan «Ambition 2020» qui se base sur des défis fondamentaux et porteurs de progrès pour la Wallonie.

Force est de constater que cette croissance reste très faible. Sur le plan technique, l'accélération des progrès techniques et les possibilités quasi infinies du numérique ont continué à bouleverser nos modèles traditionnels. Sur le plan géopolitique, qui aurait pu imaginer l'atroce montée en puissance de l'Etat Islamique, les événements d'Ukraine et l'embargo sur la Russie, le terrorisme frappant Paris et Bruxelles, les afflux de réfugiés, le feuilleton Grec, l'essoufflement chinois, et j'en passe... Finalement, dans ce monde qui bouge et sur lequel nous n'avons pas de prise, notre seule certitude est que l'avenir est largement imprévisible. Les économistes se contredisent, les partisans de la rigueur affrontent les partisans de la relance, chacun comptant quelques prix Nobel d'économie dans son camp.

La croissance des entreprises :

Le premier chantier sur la croissance des entreprises a bien progressé. D'abord avec la mise en place d'actions spécifiques pour les PME. Le gouvernement wallon et le gouvernement fédéral ont tous deux élaboré des plans spécifiques en faveur des PME.

L'UWE a contribué et contribue toujours à cet effort en faveur des PME via la création de sa fondation dédiée à la croissance. Le potentiel de progression de nos PME est une des clés du redressement de l'Economie Wallonne. Pour nos entreprises, il faut se réjouir de la pérennisation et du renforcement du Plan Marshall et de la volonté du gouvernement fédéral de diminuer notre handicap salarial via notamment l'opération de tax shift. Ces actions vont dans le bon sens, elles sont à poursuivre. Nous ne pouvons que saluer la volonté partagée des gouvernements fédéraux et régionaux de redynamiser le tissu économique. Les entreprises sont le moyen le plus efficace pour créer de la valeur, des emplois et pour financer les services publics. On parle souvent d'entreprises citoyennes mais les entreprises sont citoyennes par essence. Il est dans l'intérêt de tous qu'elles se développent. Il n'y a pas d'alternative crédible autre que le développement des entreprises pour assurer le bien-être des Wallons. C'est un message qu'il nous faudra marteler souvent, car ceux qui ne l'ont pas compris ou qui ne veulent pas le comprendre sont encore trop nombreux.

L'efficacité du marché du travail

Le volet Enseignement et Formation s'y taille la part du lion. La qualité de l'enseignement est de loin le moyen le plus efficace pour construire la Wallonie de demain. Notre seul atout réside dans notre capital humain. L'UWE a voulu contribuer à la croisade pour un enseignement de qualité en créant la Fondation pour l'Enseignement avec l'aide de sponsors privés. Cette fondation, opérationnelle depuis juin 2013, associe BECI, l'EPM, Mac Kinsey et les cinq pouvoirs organisateurs de l'enseignement secondaire. La Fédération Wallonie Bruxelles s'est livrée à une révolution sémantique en accolant le terme «excellence» au terme «enseignement» (il s'agit d'une première depuis plus de 40 ans !). Le gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles a lancé le Pacte d'Excellence. L'UWE soutient cette démarche et s'engage à s'investir pour y contribuer. Les actions concrètes pour relever le niveau de notre enseignement primaire, secondaire et technique doivent être lancées rapidement. Les diagnostics sont connus, il faut passer à l'action.

→ SUITE EN PAGE 9



Investir sereinement grâce à des assurances placements innovantes.

Êtes-vous à la recherche d'un investissement qui atténue les secousses des marchés, tout en vous offrant un potentiel de croissance attrayant à long terme ? Dans ce cas, les assurances placements de BNP Paribas Fortis Private Banking sont faites pour vous. Elles vous permettent de vous constituer un patrimoine en toute tranquillité.

VOS OBJECTIFS, NOTRE EXPERTISE

BNP Paribas Fortis Private Banking dispose – avec AG Insurance, tous deux leaders du marché – d'une vaste expérience et expertise en matière d'investissement et d'assurance. Les assurances placements liées à des fonds (Branche 23) vous offrent l'opportunité d'en récolter les fruits. Grâce au volet Placement d'un contrat d'assurance Branche 23, vous accédez à un fonds d'investissement géré de manière professionnelle (OPC, Organisme de Placement Collectif). Vous pouvez choisir parmi une large gamme de fonds de placement qui suivent la stratégie de BNP Paribas Fortis Private Banking, que ce soit via des obligations, des actions ou d'autres classes d'actifs. Ainsi, vous pouvez donc parfaitement adapter votre portefeuille à vos objectifs personnels.

SÉRÉNITÉ OPTIMALE

Lorsque vous le désirez, vous pouvez également protéger vos investissements contre la volatilité des marchés financiers, et par conséquent, dormir sur vos deux oreilles. Vous avez par exemple la possibilité d'activer un mécanisme de limitation automatique des pertes éventuelles de votre investissement. Vous pouvez également opter pour un mécanisme de protection qui permet de sécuriser les gains réalisés après une hausse boursière. Grâce à ces mécanismes optionnels, vous pouvez offrir à vos investissements une protection sur mesure, sans avoir à suivre leur évolution au quotidien.

FISCALITÉ AVANTAGEUSE

Dans certains cas, une assurance placement peut être synonyme de fiscalité avantageuse. Lors de chaque versement de prime, vous devez vous acquitter d'une taxe de 2%, mais les plus-values réalisées sur les assurances placements de la Branche 23 - sans rendement minimum garanti - ne sont soumises, ni au précompte mobilier, ni à la taxe boursière. Au terme, vous n'avez donc plus aucune taxe à payer.

PENSEZ À CEUX QUI VOUS SONT CHERS

Cette formule d'assurance vous donne aussi la possibilité d'assurer l'avenir de ceux qui vous sont chers, car vous choisissez vous-même le bénéficiaire en cas de décès du capital de votre investissement. Et « last but not least », les assurances placements offrent d'autres pistes intéressantes en matière de planification successorale.

Vous voulez en savoir davantage sur les assurances placements de BNP Paribas Fortis Private Banking ?
Surfez sur bnpparibasfortis.be/privatebanking-serenite

Votre patrimoine a une histoire, écrivons son avenir.

Ensemble, concevons des solutions innovantes.



BNP PARIBAS FORTIS
PRIVATE BANKING

La banque d'un monde qui change



Jean-François HERIS,
Président sortant de l'UWE



QU'EST-CE QU'UNE ENTREPRISE ?
DES ACTIONNAIRES ET UN PATRON ?
OU SONT LES EMPLOYÉS ET TRAVAILLEURS ?
NE CONTRIBUENT-ILS PAS À LA RICHESSE
CRÉÉE ? EST-CE POSSIBLE EN ÉTANT EN
DEHORS DE L'ENTREPRISE ? LES DÉFENSEURS
DE TRAVAILLEURS ET DES ALLOCATAIRES
SOCIAUX , CE SONT LES ENTREPRISES !



Passage de flambeau à la tête de l'UWE : **Yves PRETE** succède
à **Jean-François HERIS** pour un mandat de trois ans...

→ SUITE DE LA PAGE 7

Sur le volet formation, la bonne nouvelle est que la formation en alternance est enfin reconnue par tous comme un des moyens les plus efficaces pour intégrer nos jeunes au marché du travail.

La mauvaise nouvelle est que cette formation en alternance éprouve bien de la peine à s'imposer auprès des jeunes Wallons.

Les entreprises et les établissements d'enseignement doivent continuer à œuvrer ensemble pour développer ce type de formation.

On ne le répétera jamais assez : enseignement et formation sont des priorités. Nous devons réussir car ne pas s'améliorer dans ces domaines compromettrait fortement le futur de la Wallonie et particulièrement celui de notre jeune génération.

Le climat social :

Ce chantier n'a pas assez progressé. Le monde a changé mais nos relations sociales sont toujours calquées sur les modèles en cours au début du siècle passé. Construire un climat social de qualité est indispensable. Une société conflictuelle, en manque de cohésion est préjudiciable à l'ensemble des Wallons, surtout aux plus défavorisés.

La modernisation de l'appareil public :

Ce défi est encore énorme et l'UWE continuera à insister pour simplifier les règles et les textes, concentrer les structures et simplifier la vie des entrepreneurs. Il faut tirer avantage des transferts de compétences en cours pour faire de l'administration wallonne un benchmark de simplification administrative.

Les Wallons et l'entreprise :

Les Wallons n'aiment pas assez leurs entreprises. Des expressions telles que «cadeaux aux patrons», «gouvernement des patrons»... se retrouvent tous les jours dans la bouche de nos citoyens, dans les journaux et même parfois dans les déclarations d'hommes publics. Les organisations patronales ont, de tous temps, déployé beaucoup d'efforts pour expliquer le lien entre Entreprise et bien-être des citoyens. Il est de notre devoir de continuer dans ce sens. Une région qui n'aime pas ses entreprises et ses entrepreneurs ne peut que s'appauvrir.

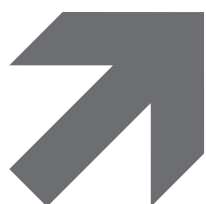
Un modèle wallon ?

Je ne parle pas du modèle allemand, finlandais, suédois ou soviétique, mais de notre modèle. Nous avons la chance de vivre dans une belle région, avec de l'espace, des forêts, de l'eau.

Notre histoire industrielle et scientifique est riche, notre savoir-faire est reconnu dans de nombreux domaines. C'est un acquis, il faut le préserver. Il nous faut un système éducatif qui garantisse la meilleure éducation et la meilleure formation pour nos jeunes, la meilleure formation continue aux moins jeunes. Il nous faut des entreprises prospères qui génèrent la richesse suffisante pour assurer le bien-être de leurs employés et des recettes suffisantes pour financer la Région, une région aux finances publiques assainies et au fonctionnement optimisé. Tout ceci est à notre portée si nous partageons les mêmes objectifs. Je suis profondément convaincu qu'il suffirait que quelques dizaines de décideurs de bonne volonté travaillent ensemble, en confiance et sans tabou, pour s'en approcher. Une union sacrée pour le bien commun. Il est bien sûr du devoir de chaque Wallon de contribuer, dans la mesure de ses possibilités, au succès de sa Région. Mais les responsables politiques, patronaux, syndicaux et les leaders d'opinion doivent montrer l'exemple en construisant ensemble la route vers un avenir meilleur. Si méfiance et désunion règnent, nous échouons. Si le climat est à l'union et à la confiance, nous réussirons. ■

Synergies communes/entreprises

Voyage en cœur de Hainaut



RETOUR DE NOTRE SÉRIE D'ARTICLES CONSACRÉS AUX SYNERGIES ENTRE LES COMMUNES ET LES ENTREPRISES EN WALLONIE. APRÈS AVOIR PRIS LE POULS DU TISSU ÉCONOMIQUE DE GEER, WANZE, MARCHE-EN-FAMENNE ET NIVELLES DEPUIS CE DÉBUT D'ANNÉE, LE MOUVEMENT COMMUNAL SE BALADE CE MOIS EN PLEIN CŒUR DE HAINAUT. A L'HONNEUR: LA MAISON DE L'ENTREPRISE QUI, EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES COMMUNES DE MONS, LA LOUVIÈRE ET BINCHE, ACCOMPAGNE LES NÉO-ENTREPRENEURS ET LES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES DANS LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR PROJET. MAIS IL SERA AUSSI QUESTION, DANS CET ARTICLE, DE RÉNOVATION URBAINE AVEC LE MÉGA PROJET STRADA QUI VERRA LA LOUVIÈRE SE PARER BIENTÔT DE SES PLUS BEAUX ATOURS GRÂCE AU SAVOIR-FAIRE DE L'ENTREPRISE WILHELM AND CO.

■ Article réalisé en collaboration avec Alain DEPRET, Secrétaire de rédaction du Mouvement communal

1 Mons, La Louvière et Binche : la Maison de l'Entreprise (LME)

La Maison de l'Entreprise (LME) est un Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (CEEI). Filiale de l'intercommunale IDEA, elle conseille et accompagne les néo-entrepreneurs et les jeunes entreprises innovantes (JEI) dans la création et le développement de leur projet et vise à favoriser la diffusion des concepts d'innovation, de design, de créativité et de l'esprit d'entreprendre. La Maison de l'Entreprise dispose ainsi de trois Business Innovation Centres situés à Mons, Binche et La Louvière. Elle les exploite en complémentarité d'infrastructures d'accueil d'entreprise de l'IDEA, intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement, tels que le hall-relais, l'incubateur technologique et l'Accélérateur d'Entreprises (TBA). Patrice Thiry, Chief Effervescence Officer, nous en dit plus...

Monsieur Thiry, pourriez-vous nous expliquer ce qu'est la Maison de l'entreprise ?

La Maison de l'Entreprise, LME en abrégé, est une structure née sous forme d'une S.A., en octobre 1996. A cette époque, le Hainaut vient d'intégrer le cercle des régions en retard de développement et bénéficie, à ce titre, des aides européennes de l'Objectif 1. Répondant à un constat de carence, dressé par la Commission européenne dans son Document Unique de Programmation (DOCUP), sorte de guide balisant l'orientation des aides, les intercommunales IDEA et IDETA décident de collaborer pour concevoir un Centre d'entreprise et d'innovation, jusqu'alors inexistant. Elles unissent leurs efforts, rassemblent autour d'elles un maximum d'opérateurs et créent avec eux «La Maison de l'Entreprise». L'actionnariat public-privé de LME comprend des intercommunales, des villes, la Province, des banques, des entreprises, des chambres de commerces, des Investis ou encore des universités.

Quelles sont vos missions ?

Le slogan de LME, «Nous prenons soin aujourd'hui des entreprises de demain», résume assez bien nos activités de base. La mission fondamentale de LME, c'est l'assistance à la création d'entreprises et le suivi de celles-ci. Nous avons donc deux grands objectifs. Premièrement, aider un opérateur ou un porteur de projet à créer son entreprise à partir d'une idée, d'un concept, qui lui est propre. Deuxièmement, une fois que l'entreprise est lancée, il faut l'aider à consolider sa phase de démarrage et l'assister dans son développement. Il est essentiel de rester vigilant pour que l'entreprise progresse, par exemple en se diversifiant ou en créant de nouveaux produits ou services. LME est un Centre d'entreprise et d'innovation, son activité doit donc promouvoir les entreprises innovantes sur son territoire de compétence, c'est à dire les bassins de vie «Coeur du Hainaut» et «Wallonie picarde». Mais attention ! Innovation ne signifie pas obligatoirement haute technologie ou domaine très pointu.



Patrice THIRY,
Chief Effervescence Officer
La Maison de l'Entreprise (LME)



L'INNOVATION, C'EST LA VALEUR
AJOUTÉE QUE LES AUTRES N'ONT PAS.



La Maison de l'Entreprise (LME) conseille et accompagne les néo-entrepreneurs et les jeunes entreprises innovantes dans la création et le développement de leur projet .

Une entreprise est considérée comme innovante lorsqu'elle fabrique un produit ou développe un service qui la démarque de la concurrence existante sur un plan régional. La différenciation est un critère important et on ne se situe pas uniquement dans les domaines technologiques. Il est possible d'être innovant dans des secteurs hyperclassiques. L'innovation, c'est ce qui donne à une entreprise la valeur ajoutée que les autres n'ont pas.

Je suppose que votre portefeuille de clients est bien garni...

LME emploie une dizaine de personnes dont des secrétaires chargées de l'indispensable accueil des porteurs de projet. Le staff comprend également six gestionnaires de projets, couvrant l'intégralité de la zone. Le portefeuille de LME oscille annuellement entre 370 et 430 clients actifs. En 17 ans de fonctionnement, LME a détecté quelque 2.000 porteurs de projet, hébergé plus de 200 start-up et favorisé la création totale de 310 entreprises, représentant plus de 3.000 emplois. Parmi les PME/TPE ainsi créées, certaines sont restées modestes, en maîtrisant volontairement leur croissance, d'autres ont véritablement décollé et sont devenues plus emblématiques, suite, entre autres, à l'intérêt des médias.

C'est à travers le centre de Binche que La Maison de l'Entreprise a vu le jour, c'est exact ?

A l'origine, le Centre de Binche est en effet le Centre grâce auquel tout a été possible. Le Centre nous a servi de phase d'essai pendant environ un an. Nous avons donc aménagé un incubateur à Binche, là où existait auparavant un hall-relais, sachant que l'écosystème binchois avait déjà compris qu'il y avait là une infrastructure d'accueil d'entreprises. Il est en effet plus facile de vendre un dérivé de concept qu'un nouveau concept. L'idée de la création d'entreprises LME à Binche est une idée doublement intelligente, car Binche est une ville très dynamique avec laquelle on entretient un réseau relationnel très fort.

Vous nous avez aussi dit que La Maison de l'Entreprise était née d'une intercommunale, mais qu'elle est aujourd'hui totalement autonome. Comment cela se passe-t-il aujourd'hui ?

Notre rôle est d'être complémentaire à l'intercommunale IDEA, qui est la maison mère, mais nous sommes aujourd'hui complètement autonomes.

Autant l'IDEA va s'occuper des entreprises existantes, qui sont dans des phases de croissance traditionnelles, autant LME va mettre un accent particulier sur les porteurs de projets qui ont une idée et qui souhaitent la concrétiser en un projet marchand et sur les jeunes entreprises existantes.

Là où le tissu PME existantes ou anciennes va concerner IDEA, le tissu start-up – jeunes entreprises – porteurs de projets va donc plus nous intéresser.

Quel est dès lors votre rôle plus spécifique ?

C'est d'avoir, et c'est très important dans une commune, un discours beaucoup plus proche du citoyen que peut l'avoir l'intercommunale. Parce que la cible de LME, c'est le citoyen. N'importe qui peut devenir un entrepreneur. Le ciblage du client de LME doit descendre très bas sur le terrain et venir toucher toute la population de la commune sur laquelle on est établi.

Le rapport que l'on entretient avec la commune est donc très important car, en priorité, elle a un rôle prépondérant à jouer sur le premier réflexe de l'entrepreneur, celui d'aller vers la commune pour obtenir de l'information.

→ SUITE EN PAGE 12

→ SUITE DE LA PAGE 11

La Maison de l'Entreprise aide donc les entreprises à se développer et à être rentable. Mais LME ne peut pas vivre sans l'intervention des pouvoirs publics. N'est-ce pas paradoxal ?

Il y avait, sur notre territoire, une carence au niveau des structures d'aide à la création d'entreprise. On a donc créé LME, dans le giron d'une intercommunale qui a un rôle de développeur de l'économie régionale. Il s'agit là clairement d'une mission d'utilité publique. Cela signifie que si on ne travaillait pas avec des fonds publics, on ne pourrait pas proposer les mêmes services aux mêmes tarifs, c'est-à-dire essentiellement la gratuité. Nous ne sommes pas subsidiés, en tant que tel. Nous bénéficions de recettes publiques pour des services publics que nous rendons. Nous remplissons des missions, nous menons à bien des projets et, lorsqu'ils sont performants et acceptés par la Wallonie

et l'Europe, nous sommes partiellement remboursés des dépenses exposées. Nous gérons en fait une PME qui a des recettes publiques. Il n'est pas question pour nous de rentabilité mais plutôt d'équilibre. Le gros boulot à notre niveau, et j'insiste là-dessus, c'est d'aller capter des fonds publics avec des projets crédibles et performants.

En quoi consistent exactement les services que vous rendez à vos clients ?

Le premier service, le plus immédiat, c'est l'hébergement, qui est pourtant accessoire pour nous. Car, la valeur ajoutée de l'intervention de la LME, c'est essentiellement l'accompagnement. C'est ce qu'on appelle le business model. Le second service, c'est la structuration du projet. On peut ensuite passer, de manière cohérente, à la modélisation, le troisième service rendu. Cela consiste à mettre en place un système permettant de générer un certain nombre de flux financiers, qui sont l'essence même du business.

La modélisation consiste donc à réaliser un business model, ce qui est plus light et plus souple qu'un business plan. Ceci va permettre au porteur de projet de voir assez rapidement comment son business peut devenir fructueux, comment il doit, par petites touches d'essais - erreurs, adopter une approche beaucoup plus réactive, qui permet de corriger le tir dès que l'erreur est identifiée. Alors qu'auparavant, on faisait une grande étude de marché et on lançait un business plan, figé pour trois ans, aujourd'hui, le business model est beaucoup moins figé, il est déterminé sur un certain nombre de modules, avec, pour ligne directrice, de tester votre produit plutôt que d'essayer de le vendre, en bénéficiant d'un feed-back du terrain.

Vous nous parliez également d'un quatrième service...

Le quatrième pilier, c'est le pitch, à savoir la manière de présenter un business très rapidement, de manière crédible et convaincante aux partenaires, aux financiers, aux commerciaux.

→ SUITE EN PAGE 15

L'avis de Jacques Gobert, Bourgmestre de La Louvière

La Maison de l'Entreprise a été créée par notre intercommunale de développement économique, l'IDEA, dont je suis d'ailleurs le Vice-président. A La Louvière, nous avons la chance d'accueillir l'un des trois bâtiments wallons de la Maison de l'Entreprise, qui est d'une grande qualité architecturale, à l'entrée de la Ville.

Ce Business Centre, ouvert en 2013 et implanté sur la micro-zone d'activité économique «Ubell», jouit d'une position stratégique au cœur de la Ville, à proximité immédiate du nouveau Hall des expositions «Louvexpo» et en connexion directe avec les nouveaux aménagements routiers liés au contournement ouest de la ville. C'est d'ailleurs le premier bâtiment public que l'on découvrira en entrant par le ring ouest qui va bientôt être inauguré. Et donc, la symbolique est très forte pour tous les Louviérois.

Ce bâtiment offre des infrastructures et des services adaptés aux besoins des jeunes entreprises innovantes de la région du centre. Cette nouvelle implantation de près de 700 m² de surfaces locatives permet d'accueillir une vingtaine d'entreprises innovantes. La Maison de l'Entreprise met à disposition deux salles de réunion confortables et bien équipées. Les entreprises hébergées dans le Business Innovation Centre de La Louvière bénéficient de conditions préférentielles. Les salles de réunion sont aussi accessibles à toutes les entreprises et organisations intéressées.

Le bâtiment est l'œuvre des architectes Alland et Godimus et a été construit par l'association momentanée Dherte-Galère. L'endroit est stratégique : l'implantation est idéale à plusieurs égards. LME est proche du centre d'expo et de congrès qui représente un attrait pour les entreprises.

On est aussi dans le cœur d'une ville en mutation et LME participe au dynamisme engendré par la reconversion des espaces.

Le fait d'être sur micro-zone d'activité économique est également intéressant car on peut très bien imaginer de lancer une entreprise dans l'incubateur et que cette PME s'installe ensuite dans un espace disponible sur la nouvelle zone. Enfin la proximité de l'IFAPME permet aussi des collaborations.

Développé dans le cadre du programme Creative Wallonia, La Maison de l'Entreprise dispose également d'un espace de coworking, The CoWorkFactory. Il s'agit d'un espace de travail partagé accompagné d'animation et de conseils. Grâce aux échanges incessants qui s'y déroulent, à la coopération et à la créativité, les conducteurs de ses animations, l'espace de coworking est un endroit créateur de performances. C'est un concept américain qui fait en sorte que LME puisse proposer à des entrepreneurs de se stimuler mutuellement et de s'échanger des idées. Le coworking engendre un mouvement positif d'entraînement, il a un effet de contamination indéniable. Mais, l'objectif pour LME, c'est aussi d'aller chercher dans les utilisateurs de l'espace de coworking les futurs clients du business center en tant que tel.

La Ville est très fière de pouvoir accueillir la Maison de l'Entreprise car le service rendu répondait à un réel besoin. LME s'occupe de l'accueil de personnes ou de sociétés qui veulent se lancer dans une activité économique ou développer des produits. La qualité et le professionnalisme de l'encadrement ne sont plus à prouver et la Maison de l'Entreprise bénéficie, en outre, du support de l'IDEA. Cela représente donc une réelle plus-value pour le développement économique de la commune. Cela manquait cruellement auparavant.

La Ville a des contacts réguliers avec la Maison de l'Entreprise, notamment via notre service de développement économique. Par exemple, il y a quelques mois de cela, nous avons organisé, conjointement avec la Maison de l'Entreprise et dans leurs locaux, une séance d'information à l'intention des futurs indépendants, portant notamment sur les démarches administratives, la gestion, les lois sociales, la comptabilité... Une trentaine de personnes y ont participé. C'est réellement une plus-value d'information, de prise charge et de guidance pour tous les entrepreneurs en devenir. Tout cela est très positif.

Faire reprendre ses huiles usagées par un collecteur agréé, ça roule !



Une seule goutte d'huile usagée peut polluer 1.000 litres d'eau. C'est pourquoi, en tant qu'utilisateur professionnel d'huile, vous avez l'obligation de faire reprendre vos huiles usagées par un collecteur agréé. Encore faut-il y satisfaire de manière adéquate. En effet : les seules procédures de collecte qui permettent de recycler vos huiles en respectant l'environnement, sont celles de l'OWD, du BEL et de l'OVAM. Par exemple, il ne faut pas mêler vos huiles à d'autres déchets, car cela complique sérieusement le recyclage. La collecte de vos huiles usagées est également avantageuse pour votre portefeuille. Les petites quantités collectées vous donnent en effet droit, sous certaines conditions, à des compensations forfaitaires. Et ça, c'est toujours bon pour lubrifier les affaires !

VALORLUB

**D'ABORD LUBRIFIER,
PUIS RECYCLER**

Vous trouverez les collecteurs homologués
par Valorlub sur www.valorlub.be

Valorlub est une initiative du secteur privé avec
le soutien des trois régions.

Accélérer la création et le développement de l'activité économique en Wallonie



L'Union Wallonne des Entreprises (UWE) est l'organisation des **employeurs privés** qui agit pour assurer **la prospérité de la Wallonie**, à travers la mise en place et le soutien d'un **climat** et d'un **cadre** qui permettent la création et le développement d'entreprises compétitives et durables.

Une vocation de rassembleur... Liège, Brabant wallon, Hainaut, Luxembourg, Namur : des entrepreneurs de toute la Wallonie se retrouvent à l'UWE. C'est un des seuls lieux où toutes les branches de l'industrie et des services sont représentées, de même que tous les types d'entreprises, de la petite entreprise familiale à la grande multinationale.

L'UWE promeut un monde patronal fort. Ses moyens proviennent des cotisations des membres, en direct ou via leur fédération sectorielle. Ils sont aujourd'hui plus de 6.500 à nous faire confiance pour les représenter au mieux de leurs intérêts. L'UWE est l'union wallonne des entreprises et non l'union des entreprises wallonnes, histoire de permettre aussi aux entreprises étrangères établies en Wallonie d'être représentées par l'UWE dans tous les lieux de décision du pays.

Union
Wallonne
des
Entreprises

www.uwe.be

Chemin du Stocquoy 3 • 1300 Wavre
010/47.19.40 • info@uwe.be



→ SUITE DE LA PAGE 12

Nous formons donc les entreprises à faire des pitches corrects. Nous disposons d'ailleurs d'un programme de formations, avec un vade-mecum qu'on remet aux personnes formées chez nous, avec un rappel de tout ce qu'il doit faire et ne pas faire.

En encart de cette interview, il est question de votre implantation de La Louvière... Pouvez-vous cependant nous parler de votre business centre de Binche ?

Sur place, l'intérêt de Binche, c'est que tout est concentré dans un seul bâtiment. Il y a l'incubateur, qui est typiquement un espace où se développent de petites structures qui, lorsqu'elles ont besoin de se développer mais surtout de stocker, sont embêtées dans des locaux qui sont essentiellement constitués de bureaux. Alors qu'à Binche, on est dans un hall-relais, dont un tiers est consacré à des bureaux, mais où les deux autres tiers sont utilisables et en contact direct avec les bureaux. Et cela a attiré une clientèle par l'unicité du produit binchois. Autre élément fort de Binche: la grande souplesse et les bonnes relations entretenues avec la Ville, qui est un bastion fort du territoire Cœur de Hainaut : on y retrouve une zone

d'activités économiques assez importante, comptant sans doute pas loin d'une centaine d'entreprises et, en centre-ville, ce qui est aussi un cas un peu unique, un incubateur qui est physiquement super urbis. Cela fait quand même quelques caractéristiques que n'ont pas les autres incubateurs.

Quelles ont été les difficultés rencontrées lors de la création de LME ?

A Binche, la difficulté a été de démarrer un business que personne ne faisait. On est dans une commune où, heureusement, le dynamisme aidant, on a très vite pu faire parler de ce qu'on faisait grâce à la proximité avec l'intercommunale et la bonne collaboration avec la Ville. Mais la grande difficulté a été d'imposer un nouveau concept: l'incubation de projets. Il a donc fallu utiliser les bons termes au départ, en attendant que l'incubation fasse son chemin. Mais à l'époque, il fallait plutôt parler de couveuse, de maternité d'entreprises... L'avenir de LME Binche pourrait être de venir en complément aux deux autres business centres, sa grande particularité étant aujourd'hui d'avoir un produit unique, qui est l'association d'espaces de bureau et d'ateliers. C'est certainement l'atout numéro un de Binche.

En tant qu'entrepreneur, avez-vous le sentiment d'être entendu et écouté par les autorités politiques, en général ?

Pas assez, jamais assez. Mais les bourgmestres de Mons, La Louvière et Binche nous connaissent bien. Ils nous font confiance et travaillent toujours main dans la main avec nous. On fait d'ailleurs partie intégrante d'une réflexion dans le cadre de l'audit sur la zone du Centre, menée suite à la fermeture de Duferco. Nous y sommes donc responsables d'un pilier créativité – entrepreneuriat – création d'activités nouvelles. Les autorités politiques sont donc conscientes de la valeur ajoutée qu'on peut apporter, ce qui est très rassurant pour nous.

Quel sera votre message de conclusion ?

Il est limpide : LME est un réceptacle de demandes d'entrepreneuriat, et nous traitons toutes les demandes. Cela veut donc dire que les mandataires locaux peuvent aiguiller tout projet de nature économique vers La Maison de l'Entreprise. Nous nous engageons, via une charte appelée l'Etiquette, à trouver une solution dans les 24 à 48h. On connaît en effet très bien le dispositif économique, on sait qui fait quoi. Nous voulons servir d'aiguilleur, de gare de triage. Et mes collègues ont pour mission de rester vigilants, et dès qu'ils ont une information sur une nouveauté, de mieux encadrer encore nos clients.

PLUS D'INFOS :

LME-Mons, Business Innovation Centre
Parc Scientifique Initialis,
Rue René Descartes 2 - 7000 MONS
065/32.15.11 - mons@lme.be

→ SUITE EN PAGE 16



WILLY GROUP
NAESSENS

BÂTIMENTS INDUSTRIELS AGRO PISCINES

DC Invent nous a aussi fait confiance!

Client: **Paul Devenyn** | Surface: **2.400 m²**
Ville: **Enghien** | Architecte: **J3M sprl**

2 LA STRADA : un hommage à l'émotionnel des Louviérois

Implanté au cœur de La Louvière, le projet de rénovation urbaine La Strada s'étend sur 15 hectares, là où s'élevait jadis la célèbre faïencerie Royal Boch. L'ambition de ce projet pharaonique est de recréer un centre-ville par le développement d'un grand projet mixte. Celui-ci comprendra en effet 38.500 m² de commerces, 600 appartements, 4.000 m² de bureaux, un cluster d'entreprises pour Dragone Entertainment Group, un musée construit par la Région, un parc urbain et plus de 1.700 places de parking. Il devrait voir le jour fin 2016.

Lauréat d'un appel d'offres européen, le Groupe Wilhelm and co s'est ainsi fixé pour objectif de transformer le site des Faïenceries Boch, une friche industrielle de 16 hectares, en un ambitieux projet urbain multifonctionnel destiné à renforcer de façon majeure l'attractivité de la cinquième ville wallonne. Le projet poursuit plusieurs objectifs: il s'agit de redonner vie à tout un quartier, tout en assurant une continuité entre la gare et la maison communale ainsi qu'entre la gare et les rues commerçantes existantes. La création d'une liaison centrale au départ de la Place de La Louve et des rues commerçantes du centre-ville permettra de créer de nouveaux circuits de circulation et de revitaliser le quartier.

Un aménagement cohérent et structurant donc, qui s'articule autour de deux points forts. Le centre commercial La Strada, tout d'abord, d'une surface de 38.500 m², se déploiera sur deux niveaux de parkings. Une centaine d'enseignes réparties en grandes, moyennes et petites unités offriront le meilleur de la mode et du «fooding». Symbole de renouveau et d'avenir, le futur pôle commercial joue pleinement la complémentarité avec les commerces du centre-ville, non seulement en implantant de nouvelles enseignes demandeuses de grandes surfaces qui ne peuvent pas s'y localiser par manque de place, mais encore en créant de nouveaux axes, véritables rues couvertes baignées de lumière naturelle. Le pôle résidentiel, ensuite: 600 appartements et maisons individuelles, un endroit où il fait bon vivre. Les nouvelles voies traversant ce nouveau quartier seront végétalisées et les liaisons douces, vélos et piétons, seront favorisées.

Ce pôle résidentiel offrira, au sein d'un tissu urbain composé de rues traditionnelles, en bordure du nouveau parc, plus de 600 appartements et maisons individuelles, de tailles et de finitions variées qui doivent accueillir, à terme, près de 2.000 habitants.

La Strada, avec ses commerces, ses espaces publics et ses fonctions culturelles, comblera ainsi un vide dans le cœur des Louviérois, en s'adaptant à l'identité, aux caractéristiques et aux attentes de la population locale. Un véritable hommage rendu à l'attachement émotionnel inconditionnel voué par les habitants de la région du Centre à la ville de La Louvière, comme nous le confirment ici Peter Wilhelm, CEO de Wilhelm and co, la société maître d'œuvre du projet et Jacques Gobert, Bourgmestre de La Louvière.

Monsieur le Bourgmestre, la Strada est née sur les cendres de la faïencerie Boch. Comment est née l'idée de revitaliser cet ancien chantier industriel ?

La Louvière est une ville historiquement industrielle et elle s'est construite, dans un premier temps, autour de l'entreprise Boch, pierre angulaire de la construction de la ville d'hier et d'aujourd'hui. Malheureusement, cette entreprise a connu plusieurs difficultés successives, et même quelques faillites, dont la dernière en date a définitivement scellé le sort de la faïencerie et de la céramique à La Louvière. Nous nous sommes donc retrouvés en présence d'un chancre industriel, en plein centre-ville, d'une superficie d'environ treize hectares. Nous avons donc voulu construire un projet digne de ce nom sur ce séisme à la fois social, économique et psychologique. C'est dans cette optique que nous avons élaboré un cahier des charges pour le lancement d'un appel à un partenariat public-privé.

Quel était le but ?

Notre but était d'utiliser au mieux ces hectares et de retrouver à cet endroit une extension incluant toutes les fonctions d'un centre-ville, à savoir une cité administrative, le Centre de la céramique, un petit bijou patrimonial, culturel et touristique, du logement et un centre commercial, tous objets du marché public. Pour cet appel, nous avions défini les balises et contraintes en ce qui concerne les commerces. Et il se fait que le groupe Wilhelm and co a été sélectionné en 2009. Toutes les villes qui ont monté ce genre de projets savent cependant que beaucoup de facteurs interviennent, notamment des contraintes juridiques, patrimoniales et financières.

Le projet devait donc redonner une attractivité à notre centre-ville, pour les commerces déjà existants mais aussi pour les nouveaux commerces. Un dossier socioéconomique a été remis au Fédéral, compétent à l'époque, et des permis d'urbanisme ont été introduits pour le centre commercial, permis que nous avons dû malheureusement refuser dans un premier temps car ils ne répondaient pas suffisamment à nos critères d'ouverture.

Ce projet risque de redorer le blason de la Louvière et d'attirer une clientèle potentielle en plus pour ses commerces...

N'oublions pas que notre région se définit comme la Région du Centre, qui porte effectivement bien son nom. De fait, autour du centre se situent des pôles forts: Mons, Charleroi, le Nord de la France et Nivelles. Il était donc important pour nous de travailler à l'attractivité commerciale de notre centre-ville. Wilhelm and co a effectivement défini une zone de chalandise estimée à 250.000 habitants, voire plus si affinités.

Qu'est-ce qui vous a séduit dans le projet de Wilhelm and co ?

Wilhelm and co avait pas mal de de bonnes références en Belgique, et pas des moindres. De plus, lorsque Wilhelm and co construit, il le fait en restant propriétaire de l'ensemble du projet, alors que d'autres morcellent leur projet, c'est-à-dire qu'ils vendent commerce par commerce, appartement par appartement. Cette façon de procéder de manière globale a été pour la Ville un gage de qualité par rapport à l'architecture et à la qualité de construction. Nous avons ressenti cette sensibilité et ce professionnalisme dans la démarche de Monsieur Wilhelm.

Ce projet comporte également de beaux logements... Un point fort pour vous ?

Oui, notre volonté était de ramener des activités et des habitants en centre-ville, en bordure d'une gare, à proximité du contournement Ouest qui se termine et dont l'ouverture est prévue très bientôt. Le projet de la Strada englobait bien cet aspect du dossier.

Quelles ont été les principales difficultés rencontrées ?

La grande difficulté d'un tel projet est sa durée. En effet, au moment du lancement en 2007, nous étions dans une période économique encore assez favorable.



Jacques GOBERT,
Bourgmestre de La Louvière



UN TEL PROJET N'ARRIVE QU'UNE SEULE FOIS DANS UNE CARRIÈRE POLITIQUE.



Implanté au cœur de La Louvière, le projet de rénovation urbaine «La Strada» s'étend sur 15 hectares, avec l'ambition de recréer un centre-ville par le développement d'un grand projet mixte.

Par la suite, la crise économique et financière nous a fait connaître une zone de turbulences qui a ralenti la vigueur des investisseurs. L'investissement ne s'est donc pas fait aussi rapidement qu'on ne l'espérait. Et, de fait, cette crise de 2008-2009, dont personne n'est réellement responsable, a ralenti le projet, qui dure maintenant depuis plus de sept ans.

Aucune construction n'est encore visible. C'est là un des principaux problèmes. Une autre grande difficulté réside dans le conflit d'intérêt, qui est plutôt venu de l'extérieur, des commerçants déjà présents sur le site. Ceux-ci étaient majoritairement opposés au projet, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, parce que, d'une part, la situation des commerces s'est quelque peu dégradée et que, d'autre part, la Strada peut attirer à nouveau les chalands qui avaient un peu déserté le centre-ville.

Le projet a également dû pas mal évoluer depuis le début...

En effet, qui dit promotion dit vente, et donc séduction. Au fil du temps, ce qui avait pu séduire les clients potentiels par la présentation très positive et attrayante du projet s'est parfois avéré erroné car le champ s'est restreint.

Tout ce que l'on avait imaginé au début n'est plus toujours possible, pour des tas de bonnes et de mauvaises raisons. Il faut donc garder le cap avec beaucoup de fermeté mais aussi beaucoup de diplomatie. Les intérêts des uns ne correspondent pas toujours aux intérêts des autres.

Quel est votre rôle lorsque ce type de difficulté apparaît ?

En tant que pouvoir politique, nous devons nous positionner par rapport à cette situation et maintenir nos exigences, ce qui n'est pas facile car nous manquons de l'expertise nécessaire.

En effet, il n'est pas facile de mener de tels projets, cela n'arrive qu'une fois dans une carrière politique. Nous devons toutefois garder le cap tout en nous faisant aider par des compétences externes, ce que nous avons fait tant au niveau commercial qu'au niveau de l'écriture du cahier des charges.

De plus, une étude a été réalisée par un bureau d'expertise extérieur qui a permis d'objectiver notre capacité d'accueil dans sa diversité et dans ses surfaces. Nous ne souhaitons en effet pas laisser à nos successeurs la gestion de chancres commerciaux, alors que nous sortons à peine de la gestion des chancres industriels.

En tant que Bourgmestre de La Louvière, qu'espérez-vous encore en matière urbanistique aujourd'hui ?

L'enjeu premier est que la Strada aboutisse maintenant, ce qui devrait créer environ 700 emplois. Dans une région où subsistent 22% de chômage, on mesure bien l'importance d'un tel projet. Mais nous avons encore d'autres ambitions auxquelles nous travaillons avec notre intercommunale de développement économique, l'Idea, notamment la valorisation et la viabilisation de terrains en vue d'accueillir des entreprises. Nous avons d'ailleurs déjà réhabilité 100 hectares de terrains qui tendent les bras au monde économique et cela devrait permettre de créer à peu près 2.000 emplois. Notre cheval de bataille est de créer les conditions les plus favorables possibles pour accueillir les entreprises, les investisseurs et les commerces. L'emploi ne se décrète pas mais il appartient au pouvoir politique communal de tout mettre en œuvre pour créer les conditions optimales pour rendre attractive une ville. Ces conditions passent par la qualité des espaces publics, par l'offre culturelle, par la sécurité, par les infrastructures sportives... Par tout ce qui fait une ville dans sa dimension et dans sa diversité et qui peut la rendre attractive pour les investisseurs.

→ SUITE EN PAGE 18

→ SUITE DE LA PAGE 17

Monsieur Wilhelm, pourriez-vous tout d'abord nous présenter votre entreprise ?

J'ai créé Wilhelm and Co il y a 27 ans déjà. Notre activité a bien entendu évolué au cours des années, mais j'ai moi-même fait toute ma carrière dans l'immobilier. Avant cela, j'ai travaillé dans le cadre de partenariats sur des grands projets, aux Etats-Unis, en Angleterre, en France et au Moyen-Orient, avant de créer ma propre entreprise avec l'aide de partenaires financiers. Notre métier consiste à développer des grands projets multifonctionnels urbains. Nous nous intéressons ainsi à des projets à l'échelle de quartiers de villes plutôt qu'à l'échelle du bâtiment individuel. Dans chacun de nos projets, on retrouve la plupart des fonctions de la ville, même si, généralement, il y a une fonction commerciale assez importante. Notre matière première, c'est souvent une friche industrielle, comme ici, à La Louvière.

Vous êtes connus notamment pour L'Esplanade de Louvain-La-Neuve...

En effet, c'est un peu notre image de marque. L'Esplanade était, à ma connaissance, le premier projet de ce type en Belgique. Et ce, avec un grand défi: résoudre l'équation quasi impossible du cœur de ville. Comme vous le savez, Louvain-La-Neuve est une ville avec un piétonnier construit sur deux niveaux d'infrastructure, avec des voiries souterraines. Le grand avantage, c'est que cela vous permet d'y avoir accès en automobile, tout en profitant d'un environnement piétonnier, où vos enfants ne risquent rien. Le grand inconvénient, c'est que cela coûte horriblement cher en matière de construction et d'infrastructure. Et donc, alors que la Ville se développait très bien, le cœur de ville était complètement bloqué car on ne trouvait pas un programme qui permette d'équilibrer, sur un plan financier, la réalisation de ces dalles de cœur de ville. Le deuxième grand défi que nous nous étions fixés avec l'UCL et la Ville d'Ottignies, c'était de transformer un environnement urbain où la quasi-totalité des habitants avaient quelque chose à voir avec l'UCL, directement ou indirectement. L'objectif était donc de créer une vraie ville, où des gens comme vous et moi vont désormais habiter. Et je dirais que c'est probablement la partie du projet qui me donne le plus de bonheur, car on est arrivé à atteindre nos objectifs.

Mais Liège a aussi été le théâtre de vos idées...

Nous y avons en effet développé un autre projet du même type appelé Médiacité.

Là, il s'agissait plutôt de redévelopper une friche industrielle dans le quartier du Longdoz, dans lequel personne n'avait envie d'aller habiter. Avec, de surcroît, l'idée toute faite que tout se passe sur la rive gauche à Liège. Avec Médiacité, Wilhelm and co avait une belle opportunité, avec un véritable projet de mixité de fonctions, qui a d'ailleurs désormais complètement changé l'image de ce quartier.

On le voit, plutôt que de construire des lotissements à tout va, votre volonté est plutôt de créer des pôles d'identité citoyens...

Pour nous, c'est fondamental. Nous ne sommes pas des lotisseurs, on ne veut pas faire un lotissement en plus, on veut créer un quartier de ville avec son identité propre. Quand nous développons un projet, on se demande toujours pourquoi les gens viendraient chez nous plutôt qu'ailleurs. Qu'est-ce qui va les attirer ? Et si je n'ai pas la réponse, je préfère ne pas mener le projet à bien, parce qu'il faut toujours être attentifs à cet aspect identitaire. C'est d'autant plus important quand on travaille sur base d'une friche industrielle, car, souvent, l'histoire des gens y est très connotée. On voit que les gens ont souffert de ce qui est arrivé, terriblement.

C'est le cas de La Louvière ?

Indéniablement. La Louvière était une des villes les plus dynamiques il y a 50 ans, comme tout le bassin sidérurgique wallon, et les gens s'y sont retrouvés du jour au lendemain sans industrie, avec un monde qui s'écroulait autour d'eux. A priori, on pourrait se dire que les habitants vont accueillir tout ce qui permet de tourner la page à bras ouverts. Et bien pas du tout... Il y a une espèce de nostalgie qui se crée, et je le comprends.

Je respecte cette attitude car, pour beaucoup, tourner la page est un déchirement. Je ne peux pas développer un projet contre la volonté publique, ce n'est pas possible.

C'est plutôt rare de trouver un métier comme le vôtre en Belgique...

En effet, c'est une lacune dans la législation belge qui m'a permis de développer ce beau métier, parce que le métier d'aménageur n'existe pas en Belgique. En France, cela s'appelle des sociétés d'économie mixte. Généralement, c'est l'autorité publique en association avec le secteur privé qui crée une société d'économie mixte. Ce métier n'existe pas en Belgique. Peut-être que les autorités publiques seraient bien avisées de penser à modifier la législation, parce que je crois que cela manque clairement dans les outils urbanistiques.

Parlez-moi un peu de La Louvière... Comment est né le projet Strada ?

La Ville était sur le point de lancer un appel d'offres lorsque j'ai appris que le projet de rénovation des faïenceries était en gestation. Je suis allé voir les lieux et j'ai été très vite séduit par l'espace disponible. A partir du moment où vous avez l'espace et une autorité politique ambitieuse, qui a la volonté de faire avancer les choses, vous avez la matière première de base. Après cela, c'est votre créativité qui fait votre projet. Bien sûr, je savais que le pari était difficile car la région a été durement affectée par les circonstances économiques. Nous avons donc répondu à l'appel d'offres de la Ville en proposant une variante car nous n'adhérons pas aux plans de base. Il y avait en effet quelque chose qui nous semblait être passé à côté de la sagacité des urbanistes : tout était orienté Nord-Sud, dans un axe parallèle à l'usine Boch, qui était incontournable.





Peter WILHELM,
CEO de Wilhelm and Co

Je me suis dit qu'à partir du moment où il n'y avait plus d'usine, il ne fallait plus raisonner de cette manière, et essayer, au contraire, de créer un nouvel axe qui ira de la gare, qui est un élément essentiel dans une ville, au centre-ville et à la maison communale. Les autorités ont été séduites par l'idée, et nous avons été sélectionnés.

Pourquoi avoir proposé d'y disposer un pôle commercial important ?

C'est ce que nous faisons dans la plupart de nos projets. On n'a encore rien inventé de mieux que le commerce pour dynamiser un cœur de ville et attirer les gens. C'est ainsi depuis que le monde est monde: toutes les grandes villes se sont créées à des carrefours commerciaux. Nous considérons en effet que l'un des premiers critères de réussite d'un grand projet d'aménagement urbain, c'est qu'il y ait du monde, ce que les Anglais appellent du «foot fall», le trafic piéton. Je n'imaginais pas qu'on puisse faire revivre le cœur de La Louvière sans ramener une activité commerciale. C'est impossible, ça ne marcherait pas.

Pensez-vous avoir convaincu les autorités politiques à ce propos ?

Oui, j'en suis convaincu. Ceux que je n'ai peut-être pas encore réussi à convaincre, ce sont les commerçants, par contre.



**L'ESPACE EST LA MATIÈRE PREMIÈRE,
C'EST LA CRÉATIVITÉ QUI FAIT LE RESTE.**



«La Strada» comprendra 38.500 m² de commerces, 600 appartements, 4.000 m² de bureaux, un cluster d'entreprises, un musée, un parc urbain et plus de 1.700 places de parking. L'ouverture est prévue pour 2018.

La plupart des commerçants de centre-ville, et c'est vrai pour tous les projets que nous menons, ne comprennent pas qu'en matière de commerce, plus on est de fous, plus on rit.

Un pôle commercial de 30.000 mètres carrés sera toujours plus fort qu'un pôle de 10.000 mètres carrés. La revitalisation du commerce est fondamentale, et il est impératif, à La Louvière comme ailleurs, de rencontrer ce qu'on appelle dans notre jargon la «masse critique».

C'est cela le principe d'un pôle commercial: on ne peut pas avoir que des grosses locomotives, il faut aussi des petits commerces pour créer une réelle diversification.

Comment vivez-vous vos relations avec les élus tout au long du projet ?

Ce n'est pas toujours facile de convaincre les autorités dans nos différents projets, car Wilhelm and co est une société privée et elle doit travailler en fonction de considérations économiques. Les autorités politiques, en général, ont beaucoup de peine à comprendre que c'est une activité économique qui est régie par des règles spécifiques, que les acteurs sont des grands groupes internationaux, et que vous n'êtes tout simplement pas en position de leur imposer vos vues.

Les communes belges qui se retrouvent confrontées à ce type de projets sont malheureusement vite dépassées car tout est devenu éminemment compliqué. Mais je crois que la Ville de La Louvière a vite compris que nous sommes également des passionnés et que c'est notre métier d'y voir plus clair.

Notre but est de redonner à La Louvière le statut qu'elle mérite. Et je pense que nous sommes sur la bonne voie.

Pour quand est prévue la fin des travaux à La Louvière ?

La prochaine grande étape, c'est d'obtenir l'avis favorable de la Ville pour la partie commerciale du projet. Pour la partie logements, nous avons maintenant reçu l'avis favorable de la Ville sur le permis, qui devrait donc pouvoir être délivré aux alentours du mois d'octobre. Donc, il faut à présent remobiliser les enseignes et repartir dans le montage financier.

Si tout se déroule selon le planning prévu, j'espère qu'on pourrait commencer physiquement le chantier en septembre de l'année prochaine, ce qui voudrait dire une ouverture en 2018, je l'espère. On est bien parti, je suis assez optimiste car c'est un projet formidable. ■

L'entreprise de l'année 2015 ?

Pairi Daiza !



IL FAUT Y VOIR LA RECONNAISSANCE D'UNE STRATÉGIE D'INNOVATION CONSTANTE : PAIRI DAIZA EST LE GRAND GAGNANT DE L'ÉDITION ANNIVERSAIRE DE «L'ENTREPRISE DE L'ANNÉE®» 2015. UN PRIX QUI EN ÉTAIT CETTE ANNÉE À SA 20^E ÉDITION...

■ par Yves-Etienne MASSART

Pour briguer la succession de Belourthe pour cette édition 2015, Pairi Daiza était en concurrence avec l'entreprise de construction Eloy Group basée à Sprimont, avec une entreprise informatique nivelloise, le fournisseur de services IT EASI, ainsi qu'avec la firme pharmaceutique liégeoise Mithra. Trois nominées aux profils très différents.

Organisé pour la 20^e fois par EY, en collaboration avec L'Echo et BNP Paribas Fortis, «L'Entreprise de l'Année®» a vu triompher un homme, une équipe, un projet et une formidable aventure.

Créée en 1994, Pairi Daiza est une entreprise entièrement privée. Partie de rien, elle est devenue en 20 ans d'innovations, la première attraction touristique belge, reconnue jusqu'au pays des pandas.

Malgré ses 3 étoiles au Guide Vert Michelin, Pairi Daiza n'en est qu'au début de son développement. C'est en tout cas le credo de son équipe dirigeante qui, en une vingtaine d'années, n'a jamais arrêté de surprendre.

L'entreprise héberge plus de 4.000 animaux du monde entier, oiseaux, mammifères, poissons, reptiles etc. Elle poursuit également une trentaine de programmes scientifiques pour la préservation d'espèces menacées en assurant leur reproduction au cœur même du parc. Pairi Daiza a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros avec ses 280 employés.



Un parcours que n'avait probablement jamais imaginé son créateur, qui ne cesse, depuis deux décennies, de réinventer son projet pour en doper toujours plus l'attractivité. Car à travers son entreprise, c'est aussi un homme visionnaire qui a été couronné. Eric Domb, Président-Administrateur délégué de Pairi Daiza, a reçu le trophée des mains de S.M. le Roi Philippe et du Premier Ministre Charles Michel.

Reconnaissance et consécration, car ce prix est certainement la distinction la plus prestigieuse à laquelle peut prétendre une entreprise belge. Une reconnaissance de leur évolution, de leur réussite, et un encouragement à, poursuivre sur la voie de la croissance. Une consécration pour l'entreprise et l'entrepreneur, car pour Pairi Daiza plus encore que pour d'autres, les deux sont indissociables.

Les arguments qui ont séduit le jury ? L'originalité du produit, son positionnement dans les classements nationaux et internationaux de l'industrie des loisirs, son rayonnement au-delà des frontières et ses projets. La sortie de bourse n'est pas interprétée comme un repli, elle est l'affirmation de la volonté de continuer à investir dans le futur du parc.

Entreprise prometteuse

Un deuxième prix a été attribué lors de cette cérémonie, le titre de «L'Entreprise Prometteuse de l'Année» 2015. Le lauréat qui remporte le prix de cette troisième édition est OncoDNA, The Cancer Theranostic Company. L'entreprise a été choisie comme lauréat mais avait des adversaires redoutables, à savoir Domobios & Acar'Up, MyMicroInvest et Universem. Le Ministre de l'Economie wallon, Jean-Claude Marcourt a remis le prix au lauréat OncoDNA, The Cancer Theranostic Company.

OncoDNA, The Cancer Theranostic Company est une start-up européenne créée en 2012, qui propose une approche personnalisée du traitement du cancer par une combinaison unique de séquençage ADN et de pathologie moléculaire. Plus de 2.000 patients à travers 50 pays ont déjà pu bénéficier d'OncoDeep, l'outil d'aide à la décision dédié aux oncologues. Avec sa plateforme OncoShare, l'entreprise offre une meilleure communication entre le patient, l'oncologue, la communauté d'experts oncologues et OncoDNA. ■



LES FORCES DE PAIRI DAIZA ? L'ORIGINALITÉ DU PRODUIT, SON POSITIONNEMENT DANS LES CLASSEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX DE L'INDUSTRIE DES LOISIRS, SON RAYONNEMENT AU-DELÀ DES FRONTIÈRES ET SES PROJETS.



Le titre de «L'Entreprise Prometteuse de l'Année» 2015 a été attribué à OncoDNA, The Cancer Theranostic Company.

Un trophée mondialement reconnu

Depuis 1996, EY honore des entreprises de la Belgique francophone qui se distinguent par leurs innovations, leur internalisation, leur esprit entrepreneurial, leur vision stratégique et leur ténacité. Si elles peuvent en plus montrer de bons résultats et une situation financière saine, elles deviennent des prétendantes idéales pour acquérir le titre de «L'Entreprise de l'Année®».

*"Nous sommes fiers de fêter le 20^e anniversaire de «L'Entreprise de l'Année®». Chaque année, ce prix permet de mettre en lumière le succès d'une entreprise. Les entreprises nominées se distinguent en matière d'entrepreneuriat, de stratégie, de gouvernance, de sens de l'innovation, d'ouverture sur le monde et font preuve d'une ténacité en toutes circonstances. Ces entreprises affichent une croissance et des résultats spectaculaires ainsi qu'une situation financière saine. Pour cette 20^e édition nous avons le grand honneur d'accueillir S.M. le Roi, qui a remis le prix avec le Premier Ministre Charles Michel. La cuvée 2015 de «L'Entreprise de l'Année®» 2015 comprenait une série de candidats extrêmement compétents et performants faisant preuve d'ambition. Cependant, une entreprise en particulier sortait du lot pour le Jury : **Paizi Daiza**. L'entreprise s'est montrée capable de conserver sa stratégie au cours des 20 dernières années et de développer des concepts créatifs et originaux. Elle est donc un digne successeur de Belourthe, le lauréat de l'année précédente",* précise Philippe Pire, Associé chez EY.

Paizi Daiza succède à Belourthe (2014), Tilman (2013), TPF (2012), Hamon (2011), Exki (2010), Proximedia (2009), FIB Belgium (2008) Amtoys/Noukie's (2007), Concept et Forme (Stûv) (2006), Callataÿ et Wouters (Sopra Banking Software) (2005), Pharmadeal (Ashfield) (2004), Euroscreen (2003), I.R.I.S. Group (2002), Eurogentec (2001), EVS Broadcast Equipment (2000), IBA (1999), Ariane II (Sogeti Belgium) (1998), Moorkens Projects (1997) et DB Associates (Colliers International Belgium) (1996).

"L'originalité du concept, alliant créativité, originalité, authenticité et création de valeur tant pour les visiteurs que pour les actionnaires, la cohérence et le maintien constant d'une stratégie forte, couplés à d'excellentes performances, sont les principales motivations qui ont conduit le Jury à choisir Paizi Daiza comme «L'Entreprise de l'Année®» 2015", souligne le président du Jury, le Baron Jean Stephenne.

Une récompense pour une jeune entreprise à fort potentiel de croissance

La remise du prix de «L'Entreprise Prometteuse de l'Année» s'est déroulée pour la troisième fois pour les entreprises Bruxelloises et Wallonnes. Le but de ce trophée est de soutenir une jeune entreprise à haut potentiel et en pleine phase de développement.

Comme les années précédentes quatre finalistes de force égale se sont affrontés pour devenir «L'Entreprise Prometteuse de l'Année» 2015 :

- Domobios & Acar'Up ;
- MyMicroInvest ;
- OncoDna, The Cancer Theranostic Company ;
- UniverseM.

L'entreprise qui a été élue par le Jury et qui devient le nouveau lauréat 2015 est **OncoDNA, The Cancer Theranostic Company**. Le gagnant succède à CEFALY Technology, «L'Entreprise Prometteuse de l'Année» 2014.

Pierre Rion, président du Jury, déclare : *"Parmi les quatre candidats, tous prometteurs, le Jury 2015 a finalement porté son choix sur la société OncoDNA. Le jury a été séduit notamment par un potentiel de croissance à un niveau mondial très impressionnant. Le modèle opérationnel du lauréat est innovant et limpide : il repose à la fois sur une remarquable innovation dans le domaine du diagnostic, du suivi et du traitement du cancer, sur un monitoring très avancé et sur la puissance d'un réseau «Big Data» déjà en pleine construction. L'équipe dirigeante est bien armée pour en faire un futur gagnant de «L'Entreprise de l'Année®»".*

Une brique d'idées

pour réduire ses consommations de matières premières et d'énergie



CE NE SONT PAS MOINS DE 130 PARTICIPANTS QUI ONT ASSISTÉ, LE 27 OCTOBRE 2015, AU COLLOQUE ANNUEL ORGANISÉ PAR LA CELLULE ENVIRONNEMENT DE L'UWE. CETTE ANNÉE, L'OBJECTIF DE CE COLLOQUE DÉDIÉ À L'UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES ÉTAIT D'OUVRIER LA DISCUSSION ET D'APPORTER DES RÉPONSES AUX QUESTIONS SUIVANTES : QU'EN EST-IL DE L'UTILISATION DES RESSOURCES AU NIVEAU WALLON ? QUELS SONT LES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À LEUR RARÉFACTION ? QUELLES ACTIONS ONT DÉJÀ ÉTÉ MISES EN PLACE DANS LES ENTREPRISES WALLONNES ? L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EST-ELLE UNE SOLUTION POUR L'AVENIR ?

■ par Marjorie BOUGELET

Notre société actuelle consomme les ressources plus rapidement qu'elles ne se régénèrent. Sans changement, ce déséquilibre entraînera incontestablement des pénuries et donc une augmentation des coûts. Un grand nombre d'entreprises a déjà pris conscience des enjeux liés à l'utilisation rationnelle des ressources, l'une d'entre elle est venue témoigner lors de ce colloque, les BRIQUETERIES DE PLOEGSTEERT, en la personne de Maxime BUSSCHAERT. Retour sur les moments forts de ce témoignage.

Quelques chiffres

Les Briqueteries de Ploegsteert font partie du groupe industriel familial Vefibel et sont actives dans la production de matériaux de construction : blocs, briques de parement et planchers en linteaux. Les Briqueteries comptent deux sites de production : l'un à Ploegsteert, près de Comines et d'Armentières (France) et l'autre à Barry (Tournai).

Le site de Ploegsteert, c'est 170 travailleurs, un chiffre d'affaire de 30 millions d'euros, 140.000 MWh d'énergie consommée chaque année (gaz et électricité),

270.000 tonnes de matières premières (argiles) et surtout des idées concrétisées en actions...

Actions sur la réduction des consommations d'énergie

Dès les années 80, les Briqueteries de Ploegsteert ont pris conscience que la production de briques est un processus très énergivore et ont dès lors pris les devants en mettant en place différentes actions pour réduire l'utilisation de l'électricité et du gaz.

Une des premières actions a été de récupérer la chaleur excédentaire des fours pour l'envoyer vers les séchoirs. Ensuite, le développement d'une cogénération au gaz qui a permis de réduire les consommations en électricité de 50%. L'entreprise est très satisfaite du système qui atteint des rendements de presque 100% car le surplus de chaleur est aussi réincorporé dans le système de séchage des briques. Ces dernières années, l'entreprise s'est focalisée sur l'optimisation des paramètres techniques des fours, ce qui a permis de réduire encore la facture énergétique de 10%.

Dans le processus de fabrication des briques, la deuxième ressource est la matière première, à savoir, l'argile. Son extraction et surtout son transport engendrent un charroi très important que la Briqueterie de Ploegsteert a réussi à minimiser grâce à une extraction locale et à la mise en place de 2 kilomètres de bandes transporteuses qui acheminent l'argile directement de la carrière vers l'usine.

Actions sur la réduction des déchets

100% des rebus de production secs ou cuits sont réincorporés dans le processus de fabrication des briques. Les Briqueteries de Ploegsteert profitent au maximum de cette caractéristique et réduisent ainsi à zéro les déchets de production.

La réduction des déchets passe aussi par le développement, en 2013, de murs préfabriqués VERBO® en terre cuite qui permettent d'éviter les rebus sur chantier (surplus, casse...) qui représentent de 0,5 à 1 T de déchets pour une maison simple. Ce procédé permet également d'éviter l'usage d'emballages perdus (palette, plastique, cerclage...) ce qui en fait presque un matériau de construction zéro déchet.

→ SUITE EN PAGE 25

Nekto, le plus **green** des partenaires

PRODUITS EN BOIS
PALETTES ET CAISSES
EMBALLAGE
MANUTENTIONS
CALL CENTER
...



➤ Ces 10 dernières années, tout en poursuivant sa croissance, **Nekto a réduit de 50% ses émissions de CO₂**.

BESOIN DE SOUS-TRAITANCE ?

DEMANDEZ-NOUS UN DEVIS !

+32 (0)67 33 22 72 / contact@nekto.be

www.nekto.be



Nekto

L'EFFICACITÉ SUR MESURE



LIÈGE - Construction hall et bureaux

SUPERPLASTICS s.a. - Architecte: T&D Association - Liège



NOTRE EXPÉRIENCE...
VOTRE AVENIR !

Ets J. Wust S.A.

Route de Falize, 151 | B - 4960 MALMEDY | Tél.: +32 (0)80 79 27 11 | Fax : +32 (0)80 79 28 12 | commercial@wust.be | www.wust.be

Trier ses PMC dans son entreprise, aussi facile qu'à la maison avec **trierautravail.be**



LE TRI DES DÉCHETS EST AUJOURD'HUI UNE OBLIGATION POUR LES ENTREPRISES, OBLIGATION LÉGALE MAIS AUSSI SOCIÉTALE. DANS UN MONDE OÙ LES RESSOURCES NATURELLES SE FONT RARES, IL EST INDISPENSABLE D'ACCORDER UNE SECONDE VIE AUX DÉCHETS EN LES RECYCLANT.

Fost Plus, l'asbl qui assure la promotion, la coordination et le financement de la collecte sélective, du tri et du recyclage des déchets d'emballages ménagers en Belgique souhaite faciliter la vie des entreprises. En effet, si le tri des PMC, du papier-carton et du verre est devenu une habitude bien ancrée au sein des ménages, les entreprises n'ont pas toujours accordé une attention suffisante à ces flux de déchets produits en leur sein. Pourtant, les travailleurs, qui sont aussi des consommateurs, sont bien souvent demandeurs de pouvoir prolonger le geste de tri qu'ils font quotidiennement à domicile sur leur lieu de travail.

C'est pourquoi, Fost Plus a développé le site trierautravail.be qui passe en revue toutes les étapes visant à mettre en place un tri performant en entreprise :

- Le choix de l'opérateur de collecte ;
- Le choix des récipients de collecte, leur nombre et leur disposition ;
- L'information du personnel et la formation de l'équipe de nettoyage ;
- Les outils de communication à privilégier.



(1) Obligation de tri des PMC pour les entreprises depuis le 01.07.2013 en Région Flamande, depuis le 02.02.2014 en Région de Bruxelles-Capitale et à partir du 01.01.2016 en Région Wallonne.



Fost Plus offre également un large éventail d'outils de communication : affiches, guide de tri, autocollants.

Au niveau financier, trier ses déchets et travailler avec un collecteur agréé pour les PMC est bien souvent plus avantageux que de ne pas s'engager dans cette voie. D'autant plus que Fost Plus intervient dans les coûts de collecte et de tri des PMC, en rétribuant directement l'opérateur, de manière à alléger la facture des clients finaux.

Aujourd'hui, Fost Plus collecte au sein des entreprises plus de 4.000 tonnes de PMC et ce tonnage ne fait que progresser puisque toutes les entreprises sont concernées par l'obligation de tri, depuis le bureau d'avocats jusqu'aux parcs d'attractions, et ceci dans tout le pays⁽¹⁾.

Fost Plus est aussi présente sur d'autres terrains afin d'y rendre le tri possible : les transports collectifs (gares, aéroports...), les lieux de campements, les plages, les centres sportifs... Lentement mais sûrement, la poubelle unique pour «tout venant» cède la place aux poubelles de tri aussi bien dans la sphère privée que publique. L'économie circulaire est en marche et plus rien ne peut l'arrêter.

Plus d'informations ?
trierautravail@fostplus.be

Fostplus
Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux



Verbo®



UN GRAND NOMBRE D'ENTREPRISES, À L'INSTAR DES BRIQUETERIES DE PLOEGSTEERT, A DÉJÀ PRIS CONSCIENCE DES ENJEUX LIÉS À L'UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES.



Verbo®

→ SUITE DE LA PAGE 22

Actions liées au développement des produits

Dès 2014, l'entreprise a mis sur le marché un nouveau produit : le XS-Wall®. Ce concept de mur d'une épaisseur de 12 cm peut remplacer un mur de 14 cm tout en gardant les mêmes caractéristiques de contrainte. Cette réduction d'épaisseur de 2 cm a permis de réduire de 14% les consommations d'énergie et les matières premières employées.

Avant 2011, un bloc de terre cuite se composait à 90% d'argile locale et de sciure de bois. Ces dernières années, le département de R&D des Briqueteries a mis l'accent sur le développement de nouveaux mélanges de matières premières afin de réduire la quantité d'argile à 75% et de pallier l'augmentation croissante des prix de la sciure. Ces innovations ont permis la création de nouveaux produits répondant aux exigences du marché. L'incorporation de matières alternatives (déchets, sous-produits...) améliore la qualité et les performances techniques (acoustique, thermique, stabilité...) des

blocs, réduit les consommations d'énergie liées à la production (réduction du temps de séchage...) et engendre une économie annuelle de 40.000 tonnes d'argile.

Les futures actions...

Les Briqueteries se penchent actuellement sur la recherche d'adjuvants qui permettent de diminuer la température de cuisson sans altérer les caractéristiques techniques du produit. Cette recherche se fait essentiellement en se basant sur l'un des principes de l'économie circulaire : *"Le déchet d'une entreprise devient une matière première pour une autre entreprise"*. Une seconde approche est la valorisation des terres de découverte ou de chantier mais la faisabilité de ce projet va surtout dépendre de la classification des terres en collaboration avec les centres de traitement.

... et les freins

Le premier est lié à la R&D interne car pour établir une «nouvelle recette», il faut compter de l'ordre d'une année. Cette phase de mise au point passe par l'analyse des nouvelles matières (composition chimique,

élaboration des fiches techniques...), la réalisation d'essais en laboratoire puis de tests semi-industriels et industriels.

Le second frein est lié à la volatilité du marché des matières premières ou des déchets industriels (prix, qualité, disponibilité...) et au manque d'informations des entreprises quant à la disponibilité des flux industriels.

Le troisième frein est lié au statut de déchet qui peut être à l'origine d'une barrière psychologique. Personne n'a envie de dire qu'il vit dans une maison faite avec des déchets ! Cependant, c'est vers cette réalité que l'on tend. Dès lors, faut-il parler de déchets ou de sous-produits industriels ?

Et enfin, le dernier frein est lié aux démarches administratives pour adapter ou introduire les permis d'environnement, vérifier que les conditions d'exploitation sont acceptables... Mais, selon Maxime Busschaert, ce qui reste le plus problématique, c'est la phase de test/innovation. Idéalement, il faudrait un cadre légal spécifique et adapté pour franchir cette période de test avant de passer par une adaptation ou un nouveau permis d'environnement. ■



Maxime BUSSCHAERT est diplômé Ingénieur de gestion de la Katholieke Universiteit Leuven. En 2009, il a rejoint les Briqueteries de Ploegsteert en tant que responsable des innovations (R&D), appelées en interne «solutions». Entre 2011 et 2012, il a supervisé le développement du Lambdabloc® qui est utilisé en construction comme rupteur de ponts thermiques. En 2013, il a travaillé à la création de la filiale Verbo®-b SA (systèmes à éléments de mur en maçonnerie, préfabriqués), et puis en 2014, au lancement du concept XS-Wall® (mur porteur de 12 cm d'épaisseur). Depuis 2014, il est administrateur délégué des Briqueteries de Ploegsteert.

L'innovation : moteur de la durabilité et de la compétitivité du **Transport routier**



LE 13^E COLLOQUE DE LA CELLULE MOBILITÉ DE L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES PORTAIT CETTE ANNÉE SUR L'INNOVATION DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT DES MARCHANDISES PAR LA VOIE ROUTIÈRE. L'ÉVÉNEMENT, QUI A ATTIRÉ UNE CENTAINE DE PARTICIPANTS AUX MOULINS DE BEEZ À NAMUR, AVAIT POUR THÈME LA QUESTION CENTRALE SUIVANTE : «*LE TRANSPORT ROUTIER PEUT-IL ÊTRE DURABLE ?*».

■ par Chloé LAURENT

Le transport routier peut-il être durable ? Différents experts ainsi que des entreprises du secteur se sont penchés sur cette interrogation, un tant soit peu provocatrice, il est vrai.

La réticence au changement

C'est tout d'abord sur le volet pur et dur de l'innovation, au service du développement économique et de la durabilité, que l'exposé de Bruno Van Pottelsberghe (Titulaire de la Solvay Chair of Innovation et Doyen de la Solvay Brussels School) a véritablement donné le ton de cette matinée d'étude.

Sans aucun doute, l'innovation est l'une des clés de voute du développement économique de nos entreprises. Malheureusement, les innovations et les nouveaux modèles économiques sont, d'une part, encore trop souvent dépendants d'un cadre réglementaire pas assez réactif et, d'autre part, confrontés à toute une série de réticences au changement de la part de l'opinion publique ou encore de certaines autorités.

Cette résistance sociale naturelle se constate dans toutes les entreprises mais est encore plus sensible dans le domaine du transport (exemple : le débat qui oppose actuellement le service Uber aux chauffeurs de taxi).

Toutefois, il faut pouvoir anticiper l'innovation et non pas la subir, en y impliquant les politiques, les entreprises et les citoyens.

Un transport routier belge en perte de vitesse...

La matinée s'est poursuivie par les grandes réflexions de la Febiac, pour les constructeurs, et de la Febetra, pour les transporteurs, sur les enjeux et les réalités du secteur du transport routier.

D'une part, ces témoignages ont permis de rendre compte de la chute de 55% du transport routier belge en matière d'activité internationale depuis 2004. Cela s'explique par l'élargissement, vers l'est, de l'Union Européenne.

Comparés à d'autres nationalités, les Belges ne semblent ainsi plus du tout compétitifs sur le plan salarial et légal. Le secteur fait donc face à une forte délocalisation entraînant la baisse d'immatriculations dans le pays.

À l'inverse, signalons tout de même que le parc de camionnettes a quant à lui explosé et continue d'exploser, répondant, entre autres, au développement de l'e-commerce.

... mais de plus en plus performant

D'autre part, les témoignages des constructeurs et des transporteurs ont confirmé l'image encore négative et biaisée que se font tant les citoyens que le monde politique, du transport routier alors que d'énormes progrès en matière de durabilité, de sécurité et de mobilité ont été réalisés ces dernières années.

En effet, le transport routier est souvent le mal aimé du politique, davantage favorable aux autres modes de transport, alors que le grand public considère encore toujours les camions comme source de pollution et d'insécurité routière.

Bien loin des idées reçues, voici à titre d'exemple, deux éléments flagrants qui attestent des efforts réalisés par le secteur :

- La consommation des camions a diminué, depuis 1990, de 60% par tonne transportée tandis que l'émission de particules fines n'est pas loin des 0%.
- Les chiffres de l'IBSR indiquent que seulement 6% des accidents impliquent des camions alors que ces derniers représentent tout de même 13% de la totalité du trafic routier.

→ SUITE EN PAGE 28

ICI,
ON TRIE

COMME À
LA MAISON



A la maison, nous trions presque tout parfaitement. Ensemble, nous pouvons contribuer encore plus à ce succès en triant nos PMC aussi sur notre lieu de travail. D'autant plus que le tri des PMC sur le lieu de travail est déjà une obligation en Flandre et à Bruxelles et le deviendra en Wallonie à partir du 1^{er} janvier 2016. Fost Plus, l'organisme de gestion des déchets d'emballages ménagers en Belgique, aide les entreprises qui souhaitent démarrer ou optimiser leur collecte PMC. Renseignez-vous vite sur TrierAuTravail.be pour recevoir des conseils utiles ainsi que du matériel de communication gratuit.

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

Fostplus 



Une centaine de personnes était présente à Namur pour le 13^e colloque de la Cellule Mobilité de l'UWE



IL Y A UNE RÉELLE NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER CERTAINS POINTS DE LA RÉGLEMENTATION ET DES INFRASTRUCTURES EN PLACE, MAIS ÉGALEMENT DE CHANGER L'OPINION PUBLIQUE FACE AU TRANSPORT ROUTIER.



L'écocombi : l'avenir du transport routier en Wallonie ?

→ SUITE DE LA PAGE 26

Le secteur routier, acteur de l'innovation

Afin de poursuivre le colloque sur des aspects concrets illustrant l'innovation faite au sein du secteur routier, différentes expériences issues directement du terrain ont été présentées.

Ainsi des représentants d'entreprises impliqués et, plus que jamais, convaincus par les processus innovants qu'ils ont mis en œuvre, ont témoigné respectivement sur :

- Le projet pilote des écocombis en Flandre, tout en espérant pouvoir implémenter l'expérience, sur des itinéraires précisément identifiés, en Wallonie ;
- Les résultats positifs des livraisons de marchandises à horaires décalés déjà effectuées en Wallonie, avec le souhait d'étendre le projet à l'avenir ;
- Les dispositifs infrastructurels et de sensibilisation du personnel visant à réduire les émissions de CO₂ sur l'ensemble de la chaîne logistique et sur ses conséquences bénéfiques ;
- Les possibilités et les avantages majeurs de la mutualisation des flux de marchandises de même type entre sociétés concurrentes.

Les présentations de ces projets innovants ont permis de se faire une bonne idée des contraintes et des initiatives rencontrées par le secteur privé. Elles ont également confirmé la réelle nécessité d'améliorer certains points de la réglementation et des infrastructures en place mais également, de changer l'opinion publique face au transport routier.

Le transport routier peut-il être durable ?

Avant un riche débat de clôture, l'UWE a exposé ses attentes en la matière tandis que le représentant du Ministre wallon de la Mobilité a rappelé l'ensemble des dossiers en cours liés au transport routier.

L'exposé de l'Union Wallonne des Entreprises a pu démontrer une évolution contrastée de l'efficacité du transport de marchandises par rapport au transport de personnes.

En effet, alors que le tonnage par camion est en hausse constante depuis les années 1990, le nombre de personnes transportées par véhicule est, quant à lui, en chute libre. On constate ainsi, à l'heure actuelle, que le taux d'occupation d'une voiture est en moyenne d'un peu moins d'1,4 personne par véhicule.

Pour l'UWE, il semble dès lors plus que pertinent d'envisager un cadre réglementaire et une fiscalité routière plus équilibrés entre le transport de marchandises et celui des personnes.

Le représentant du Ministre a pour sa part, fait l'état d'avancement des projets en cours dont, entre autres, le Plan Régional de Mobilité Durable (PRMD) qui doit pouvoir mieux tenir compte, à l'avenir, des attentes et des difficultés opérationnelles du secteur du transport des marchandises.

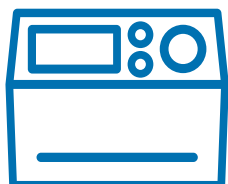
Sur toile de fond de la taxation kilométrique des poids lourds de plus de 3,5T, qui s'est naturellement invitée à la table, les nombreux échanges n'ont pas manqué d'évoquer le fait que le transport routier est certainement le mode de transport de marchandises qui a le plus évolué ces dernières années (sur le plan environnemental et en termes d'optimisation).

Sans aucun doute, le secteur du transport connaît aussi de plus en plus de contraintes et des pressions extérieures. Il a enfin, par dessus tout et encore trop, mauvaise presse. Ainsi, la réponse à la question "Le transport routier peut-il être durable ?", qui a semblé faire consensus est peut-être celle-ci : "Oui, si tout le monde le désire vraiment..." ■

Prêt pour le nouveau prélèvement kilométrique ?



Dès le **1^{er} avril 2016**, tous les propriétaires belges et étrangers de **poids lourds de plus de 3,5 tonnes** devront payer un prélèvement kilométrique en Belgique. De cette manière, tout le monde apporte une contribution équitable pour l'utilisation des routes.



Pour utiliser n'importe quelle route belge, ces poids lourds doivent être **équipés d'un OBU (On Board Unit)**. Celui-ci enregistre l'itinéraire emprunté, le nombre de kilomètres parcourus et le montant qui sera facturé.

LE PRÉSIDENT, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET TOUTE L'ÉQUIPE DE L'UNION WALLONNE
DES ENTREPRISES VOUS PRÉSENTENT
LEURS MEILLEURS VOEUX
POUR CETTE ANNÉE

2016



"JE VOUS SOUHAITE
DES RÊVES À
N'EN PLUS FINIR,
ET L'ENVIE FURIEUSE
D'EN RÉALISER
QUELQUES-UNS"

JACQUES BREL

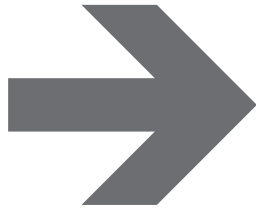


WWW.UWE.BE

Dossier

Finances

Private Banking / Tax Shelter



COMMENT OPTIMISER SES FINANCES PERSONNELLES ? COMMENT OPTIMISER SES FINANCES PROFESSIONNELLES ? A TRAVERS 2 DOSSIERS BIEN DIFFÉRENTS, DYNAMISME FAIT LE POINT SUR DEUX PRODUITS INTÉRESSANT LES CHEFS D'ENTREPRISE ET LEURS ENTREPRISES. DÉNOMINATEUR COMMUN : UN SUBTIL ÉQUILIBRE ENTRE ÉVOLUTION ET RÉVOLUTION. LE PRIVATE BANKING S'ADAPTE À LA RÉVOLUTION DIGITALE ET LE TAX SHELTER ÉVOLUE LUI AVEC LA LÉGISLATION : QUE CE SOIT LA NOUVELLE VERSION DU TAX SHELTER ORIENTÉ VERS LE SOUTIEN À L'AUDIOVISUEL OU LE TOUT NOUVEAU DISPOSITIF DE TAX SHELTER ORIENTÉ VERS LE SOUTIEN AUX PME DÉBUTANTES.

Plateforme web de mise en relation
Sociétés ou Porteurs de projet
& Investisseurs en **capital**

AMORÇAGE · CRÉATION · DÉVELOPPEMENT · REPRISE

WWW.EUROQUITY.BE

EUROPEAN
PRIVATE EQUITY

EuroQuity

-  **COMMUNAUTÉS**
QUALIFICATION PAR
LES COMMUNAUTÉS
-  **PITCHES EN LIGNE**
PRÉSENTEZ-VOUS
EN DIRECT AUX
INVESTISSEURS
-  **PARTENARIATS**
TECHNOLOGIQUES
& COMMERCIAUX

bpi**france** en partenariat avec **KFW** et **sowal**fin****

6969 01 DOPPIO.BE

Banque privée

La révolution digitale



L'IMAGE FRÔLAIT LA CARICATURE SURANNÉE DEPUIS QUELQUES TEMPS DÉJÀ : UNE PRESTIGIEUSE ADRESSE ET D'ÉLÉGANTS SALONS, C'ÉTAIT LOIN D'ÊTRE DEvenu LE MODÈLE UNIQUE DE LA BANQUE PRIVÉE. LES BANQUES TRADITIONNELLES S'ÉTAIENT DEPUIS LONGTEMPS REPOSITIONNÉ SUR CE SEGMENT IMPORTANT DU MARCHÉ BANCAIRE. ET LE PHÉNOMÈNE NE TOUCHAIT PAS QUE LA BELGIQUE, C'EST UNE LAME DE FOND AUX 4 COINS DU GLOBE. UNE ÉVOLUTION DICTÉE PAR LE SECTEUR, LA CLIENTÈLE ET LES TECHNOLOGIES.

■ par Yves-Etienne MASSART

Comment le secteur de la banque privée et gestion de fortune a-t-il évolué ces dernières années ?

Comment est-il sorti de la crise ? S'est-il réinventé ? Les clients ont-ils changé ? Autant de questions dont les réponses ont probablement un dénominateur commun : l'innovation. Elle a poussé à une évolution des modèles. Une question de générations aussi : la génération Y est habituée aux nouvelles technologies, elle est hyper-connectée et s'attend à pouvoir s'hyper-connecter à tout, tout le temps et de partout. Là où leurs parents pouvaient se contenter de quelques entretiens annuels avec leur conseiller attiré, la génération des nouveaux clients, qu'ils soient entrepreneurs ou héritiers, n'imaginent pas une vie sans smartphone ou tablette.

En clair, une relation de confiance instaurée au fil des années et la qualité des conseillers, pourtant toujours mieux formés, ne suffisent plus. Les banques l'ont bien compris, elles se sont adaptées. Leurs clients fortunés et connectés, qui parcourent le globe, n'imaginent pas que le monde ne tourne pas au même rythme qu'eux et selon les mêmes modèles que les leurs. Ici comme ailleurs, ils ont des attentes : des services de banque en ligne pointus et innovants.

Logique : ils ont accès à tellement de sources d'informations qu'ils veulent avoir accès en temps réel à tout ce qui les concerne. Ils sont capables de digérer énormément d'informations dans un temps très court et veulent pouvoir disposer de reportings immédiats sur leurs avoirs, leurs opérations, mais aussi sur les évolutions de la fiscalité, etc.

Pour les banques, le défi est de conforter ce qui représente sa valeur ajoutée : le service et l'expertise tout en facilitant l'accès direct à cette expertise, grâce au digital. Le monde évolue, les banques aussi ! La technologie est de loin le facteur qui engendre les plus grands changements dans la société, dans les relations entre les individus et dans les services offerts par le secteur financier. L'administrateur délégué de Febelfin le rappelait dans de récentes interviews : «dans les années à venir, l'évolution numérique de notre secteur, de nos métiers, des relations avec nos clients, c'est une des principales priorités.» Le digital permet le développement de nouveaux services, de nouvelles applications, mais recèle de nombreux défis.

Ceci dit, l'élément humain restera incontournable. Même si les banquiers privés ne pourront plus avancer comme argument l'exclusivité de certaines informations pointues.

Avec les avancées technologiques, celles-ci sont désormais à portée de clics. Les observateurs du secteur sont assez unanimes : pour eux, les banquiers privés qui réussiront sont dès lors ceux qui sauront se définir un rôle exclusif, se distinguer et créer de la valeur pour le client en identifiant des services uniques et des niches et en utilisant au mieux les outils à leur disposition. La relation de confiance restera donc essentielle.

Les clients veulent comprendre ce qu'ils font et «garder le contrôle» et cherchent des services toujours plus personnalisés, certains n'hésitant d'ailleurs pas à demander à leur institution bancaire de créer des services sur mesure pour eux. La jeune génération n'est pas la seule à avoir basculé vers le digital : les seniors ne sont pas moins demandeurs de services digitaux. Cette évolution est irréversible : la demande n'est pas prête de s'inverser et va logiquement s'amplifier encore dans les prochaines années. Selon plusieurs études internationales, au moins la moitié des multimillionnaires du monde utilisent des canaux numériques pour leurs activités bancaires et deux tiers d'entre eux comptent gérer tout ou partie de leur fortune de façon numérique dans les cinq prochaines années.

→ SUITE EN PAGE 34



Parce que nos enfants sont notre plus précieux patrimoine

Gouvernance familiale • Structuration de patrimoine • Planification successorale • Philanthropie • Comptoir français

UMANI

FAMILY OFFICE

www.umanibe.be • +32 2 663 29 11

→ SUITE DE LA PAGE 32

Résultat : la part des clients aisés qui n'ont ni le temps ni la motivation pour gérer eux-mêmes leur capital va décroître à moyen terme au profit de celle des clients qui sont davantage ouverts aux services de gestion de patrimoine en ligne.

Sur un marché déjà composé d'une cinquantaine d'acteurs, cette révolution n'effraie pas de nouveaux arrivants. Il faut dire que le capital des Belges a augmenté de près de 80 milliards d'euros en... 2 ans ! Même si les statistiques officielles n'existent pas, le quotidien l'Echo a réalisé à l'automne une enquête qui évalue le patrimoine détenu par les Belges à 368,5 milliards d'euros. Sans compter les clients d'une dizaine d'institutions qui n'ont pas donné suite à la récolte des chiffres.

Cette étude place les 4 grandes banques traditionnelles en haut du classement des avoirs gérés. Mais à leur suite, banques classiques et banques privées tirent elles aussi leur épingle du jeu.

Si les 4 grandes banques détiennent la plus grosse part de marché, c'est aussi grâce à leur activité de retail. Elles peuvent capitaliser sur leur large réseau pour identifier, attirer et fidéliser des clients à fort pouvoir d'épargne. Ensemble, elles concentrent au total largement plus de la moitié des encours. Ceci dit, cette tendance est un phénomène pas si ancien, car jusqu'il y a une quinzaine d'années, ces banques de détail ne développaient pas nécessairement de stratégie ciblée sur cette activité, alors qu'il en allait tout autrement auprès des acteurs historiques, toujours bien présents sur ce segment de niche.

La désintermédiation de la distribution des produits financiers est en croissance et celle-ci ne ralentira pas : elle suit l'évolution des avancées technologiques, ce qui pousse tout le secteur à perfectionner sa stratégie digitale et donc réinventer la relation avec le client en s'appuyant sur les possibilités offertes par la technologie. Il y a même des opportunités pour accroître encore la personnalisation du service.

Se retrancher derrière le «tout digital» serait une erreur : pas question de négliger le contact personnel qui reste essentiel pour les opérations complexes d'ingénierie patrimoniale, par exemple.

En effet, la palette des services et des expertises est bien plus large que la simple gestion d'actifs. ■

Le «private banking» en Belgique

En Belgique, le métier de 'private banker' peut être exercé aussi bien par des banques que par des maisons indépendantes, souvent désignées sous le vocable de gestionnaires de portefeuille. Pour les banques généralistes, il n'est pas nécessaire de demander un agrément supplémentaire pour exercer cette activité. La «licence bancaire» contient d'office d'opérer dans ce secteur d'activité. A la différence des gestionnaires de portefeuille, qui eux doivent obtenir un agrément de la FSMA, l'Autorité des services et marchés financiers. Cette double configuration ne permet pas d'isoler des chiffres portant spécifiquement sur l'activité 'private banking', sans compter que la frontière est parfois mince avec le reste des activités bancaires et de conseil en investissement. Ce qui est clair par contre, c'est que tous les acteurs ont développé une expertise pointue et ont dédié du personnel hautement qualifié pour ces missions parfois délicates.

La porte d'accès, c'est le patrimoine : la clé qui permet d'accéder à des services individualisés qui répondent à des besoins et attentes spécifiques concernant la gestion de tout ou partie des biens. Que ce soit à travers la gestion de portefeuille, où des spécialistes, les uns gérant des portefeuilles individuels, les autres exerçant leurs talents au profit d'un grand nombre de clients au travers de fonds communs de placement accompagnent dans la gestion du patrimoine. Autre service, la planification patrimoniale & successorale. Car la gestion privée va bien au-delà de la gestion de portefeuille. En s'appuyant sur l'expertise pointue de spécialistes de la structuration juridique, fiscale et successorale qui pourront notamment aider à transmission du patrimoine ou à créer les structures les plus adéquates de détention de ce même patrimoine tout en tenant compte, le cas échéant, des aspects nationaux et internationaux.

A ne pas négliger : la planification financière, activité où des experts conçoivent des crédits pour aider à financer l'immobilier, à acheter une participation dans une société ou pour créer de la liquidité dans le patrimoine ou en optimiser la fiscalité.

Autres services complémentaires à des besoins spécifiques : investissement en private equity, accompagnement et aide aux dirigeants-actionnaires, immobilier, accompagnement des dirigeants et cadres supérieurs des grandes entreprises et institutionnels (stock options, etc.), voire le conseil en philanthropie.

Les différences entre institutions sont minimes. La fourchette d'accès au personal banking tourne entre 150.000 et 500.000 euros. Dans ce cas, on ne parle généralement que du portefeuille financier, car le patrimoine immobilier n'entre pas en ligne de compte. Avec un tel profil, vous avez accès à une série de services personnalisés à valeur ajoutée, mais le choix reste en partie limité. En passant le cap parfois des 500.000 et désormais plus généralement du million d'euros, l'offre de services plus pointus s'élargit. C'est un peu logique, vu qu'à de tels montants, une diversification plus large des investissements est possible. Les produits ? actions, obligations, sicav, etc. mais pas nécessairement de comptes d'épargne ou de produits d'assurance, per exemple. Chaque banque a sa propre politique. Et sa propre expertise, avec fiscalistes, juriste, gestionnaire d'actifs mobilisables en fonction des besoins et des attentes.

Plus pointu encore et donc moins généralisé à l'ensemble des acteurs financiers, on retrouve la gestion de fortune qui, elle, englobe l'ensemble du patrimoine du client. On parle alors rarement de montants inférieurs à la dizaine de millions d'euros. Ici, l'expertise interne se complète généralement d'un réseau d'experts externes : notaires, avocats, des gestionnaires immobiliers, des spécialistes de la transmission d'entreprises et autres spécialistes.

Seules quelques institutions s'aventurent sur le terrain du «family office». Comme son nom l'indique, la cible est alors davantage la famille entière du client, voire un ensemble de familles issues de la même lignée. Dans le cas de grosses entreprises familiales, il est parfois judicieux et cohérent d'avoir une gestion globale de l'ensemble du patrimoine qui se transmet de génération en génération.



Partager
son expérience
pour offrir une
première chance,
c'est aussi avancer.

Votre patrimoine a besoin d'avancer pour exister, notamment en soutenant les projets des nouvelles générations. Voilà pourquoi CBC Banque Privée souhaite avancer avec vous... et dans le même esprit d'entrepreneur que vous. Plus d'infos sur www.cbc.be/banqueprivee

L'argent
ne vaut rien
sans projet.



ING Private Banking

ING Private Banking est une banque privée moderne, résolument tournée vers le futur et disposant d'une approche spécifique pour les entrepreneurs familiaux. Rencontrez avec son General Manager, Philippe Wallez.

En quoi vous distinguez-vous des autres banques ?

Nous sommes une véritable banque privée, qui se différencie par le fait qu'elle est intégrée dans un grand groupe bancaire. Cela permet à nos clients de bénéficier de tous les services d'une banque universelle et offre de nombreux avantages en termes d'accessibilité, de sécurité et de solidité financière. ING Private Banking est une banque privée dynamique. Cela se traduit par nos investissements dans les canaux digitaux et l'amélioration continue de la disponibilité vis-à-vis de nos clients. Les résultats de ces améliorations sont concrets : notre nombre de clients a augmenté de 20% sur cinq ans pour atteindre plus de 25.000 et les actifs sous gestion s'élèvent à 21 milliards d'euros.

Comment structurez-vous vos activités de conseil patrimonial et de gestion de portefeuille ?

Nous abordons la gestion de patrimoine au sens le plus large et touchons ainsi aux aspects les plus sensibles pour le client, de la protection de tous les membres de sa famille à la transmission de l'entreprise familiale. Notre approche consiste à structurer le patrimoine en amont et à élaborer ensuite une stratégie d'investissement pour la partie mobilière. Environ 80% de ces investissements sont contractualisés, soit via une formule de gestion discrétionnaire, soit via des formules de gestion conseil. Ces deux formules font historiquement partie de notre offre, si bien qu'aucun modèle n'est privilégié par rapport à l'autre. Nos clients ont bénéficié d'un rendement net de 5,31% par année au cours d'une période de 5 ans (mandat discrétionnaire profil balanced ING Private Banking)*.

Quelle est votre vision des entreprises familiales ?

Les entreprises familiales représentent véritablement le socle de notre économie. Les Private Bankers et les Relationship Managers Entreprises d'ING soutiennent les entrepreneurs familiaux. Ils travaillent en étroite collaboration car tout au long du cycle de vie de l'entreprise familiale, les aspects privés et professionnels sont intrinsèquement liés. Seule une approche globale permet donc d'accompagner efficacement les entrepreneurs familiaux, depuis la création de leur entreprise jusqu'à sa transmission.

(*) Rendement actuariel exprimé sur base annuelle moyenne pour la période du 01/10/2010 au 30/09/2015 en suivant la stratégie d'investissement d'ING Private Banking sous la forme du mandat discrétionnaire Ceres Balanced. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne tiennent pas compte de taxes éventuelles, mais les frais en sont déjà déduits. Tenez compte du fait que le rendement est également dépendant de votre profil d'investisseur. Ce document est un document promotionnel, établi et distribué par ING Belgique. Il ne comporte aucun conseil d'investissement et/ou une recommandation pour souscrire et/ou effectuer une quelconque opération et ne peut être considéré comme tel.

ING 
Private Banking



Manage your Future put your Capital at Work

LA GESTION FINANCIÈRE • LE CONSEIL PATRIMONIAL

CapitalatWork est un gestionnaire de patrimoine indépendant qui s'adresse aux clients particuliers et professionnels. Grâce à sa philosophie d'investissement spécifique, **CapitalatWork** contribue avec succès à la préservation et la croissance du patrimoine de

ses clients. L'expertise, la sécurité et la transparence forment les fondements de notre gestion disciplinée et consistante. Envie de mettre votre patrimoine au travail ? Contactez Nathalie Cardoen au numéro 02/673 77 11 ou via n.cardoen@capitalatwork.com

Le private banking selon UMANI



FAMILY OFFICE INDÉPENDANT, UMANI A POUR VOCATION D'EXERCER UNE ACTIVITÉ DE CONSEIL INDÉPENDANT DANS L'ORGANISATION ET LA STRUCTURATION D'UN PATRIMOINE FAMILIAL. PAR LÀ MÊME NOUS ÉVOLUONS DANS LA SPHÈRE FINANCIÈRE, MAIS LE PRIVATE BANKER EST POUR NOUS UN PARTENAIRE ET NON UN CONCURRENT.

L'indépendance et l'absence de conflits d'intérêts sont des impératifs dans le cadre de notre mission. Il ne peut, selon nous, y avoir d'activité de conseil en organisation patrimoniale liée à la vente de produits d'investissement. Nous ne pratiquons aucune gestion financière et ne distribuons aucun produit financier, ce qui nous différencie fondamentalement du Private Banker.

Engagement, indépendance, transparence, absence de conflit d'intérêts, déontologie, impartialité, telles sont les valeurs fondamentales que nous défendons.

Notre objectif est de permettre à nos clients de suivre, faire évoluer et transmettre leur patrimoine de façon optimale, conformément aux objectifs qu'ils se sont fixés, et d'en assurer la pérennité par une meilleure implication des générations futures.

Notre mission en tant que family office consiste alors en un accompagnement intégré du patrimoine familial en portant notre attention sur les aspects juridiques, civils, réglementaires, financiers et fiscaux tant des valeurs mobilières que des biens immeubles de nos familles, dans leur pays de résidence comme à l'étranger, et en tenant compte des spécificités liées à la détention de participations familiales ou d'œuvres d'art.

Appréhender la totalité des actifs patrimoniaux et leurs passifs, identifier les enjeux familiaux, développer les solutions les plus adaptées en matière de structuration patrimoniale, mettre à disposition des systèmes de consolidation, d'information et de contrôle, telles sont quelques-unes de nos missions.

Notre mission se décompose en effet en quatre phases successives que sont la gouvernance familiale, l'analyse et la recherche de la solution patrimoniale la plus adaptée, mais également la mise en œuvre concrète et indépendante et le suivi de l'organisation patrimoniale proposée, ce qui nous différencie du Private Banker. Umani assiste ses familles lors de chaque étape du processus de structuration et les accompagne dans la gestion, la préservation et le développement de leur patrimoine, mobilier et immobilier, humain et social, d'une génération à l'autre dans les meilleures conditions.

En adoptant une approche pragmatique, nous apportons des solutions réalistes, simples et compréhensibles en travaillant étroitement avec différents prestataires et fédérant les compétences de chacun (notaire, avocats, private bankers, régisseurs de domaines...).

Pérenniser le patrimoine de nos familles et le transmettre de manière optimale sont autant de buts que nous nous proposons d'atteindre eu égard aux objectifs définis par la gouvernance familiale. L'objectif est de trouver l'adéquation entre le mode d'organisation familiale ainsi que son système de fonctionnement et les aspects juridiques, civils, fiscaux et économiques. ■

UMANI

FAMILY OFFICE

w w w . u n a m i . b e



“Pour moi, Private Banking doit être mobile et rentable.”

En tant que client, vous voulez une banque moderne. Une banque mobile qui vous permet de gérer votre patrimoine comme vous le souhaitez. Chez ING, vous pouvez régler vos affaires bancaires sur votre tablette, via l'application ING Smart Banking. Vous pouvez facilement contrôler votre portefeuille et vous avez accès à une partie sécurisée contenant des informations sur la gestion de patrimoine et les publications Private Banking. Et ce n'est pas tout. Nos clients ont bénéficié d'un rendement net de **5,31% par année au cours d'une période de 5 ans** (pour un mandat discrétionnaire profil balanced ING Private Banking*). Vous voyez, chez ING, investir va de soi.

ing.be/privatebanking



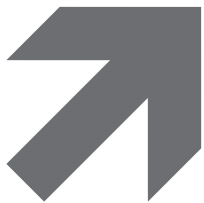
ING 

Private Banking

*Rendement actuariel exprimé sur base annuelle moyenne pour la période du 01/10/2010 au 30/09/2015 en suivant la stratégie d'investissement d'ING Private Banking sous la forme du mandat discrétionnaire Ceres Balanced. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne tiennent pas compte de taxes éventuelles, mais les frais en sont déjà déduits. Tenez compte du fait que le rendement est également dépendant de votre profil d'investisseur. Ce document est un document promotionnel, établi et distribué par ING Belgique. Il ne comporte aucun conseil d'investissement et/ou une recommandation pour souscrire et/ou effectuer une quelconque opération et ne peut être considéré comme tel. ING Belgique SA - Banque/Prêteur - Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0403.200.393 - BIC (SWIFT) : BBRUBEBB - IBAN : BE45 3109 1560 2789. Editeur responsable : Inge Ampe - Cours Saint-Michel 60, B-1040 Bruxelles.

Tax Shelter PME

Un coup de fouet pour l'économie



LE BELGE A DEPUIS LONGTEMPS LA RÉPUTATION D'ÊTRE UN CHAMPION DE L'ÉPARGNE. LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL A DONC DÉCIDÉ D'ESSAYER DE MOBILISER CETTE MANNE D'ARGENT POUR DONNER UN COUP DE FOUET À L'ÉCONOMIE. DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET DERNIER, LE MÉCANISME DU «TAX SHELTER PME» PERMET UNE RÉDUCTION D'IMPÔT PLUS QU'INTÉRESSANTE EN CAS D'INVESTISSEMENT DANS UNE JEUNE ENTREPRISE.

■ par Yves-Etienne MASSART

La mesure est entrée en vigueur au début de l'été 2015 : dorénavant, les particuliers qui décident d'investir dans une start-up bénéficieront d'une réduction d'impôt. Une mesure bienvenue pour tenter de mobiliser les milliards d'euros qui dorment sur les comptes d'épargne et les injecter dans l'économie réelle. Objectif du gouvernement : renforcer d'une part la création et la croissance des PME et d'autre part encourager les investissements dans l'innovation.

Les observateurs y voient un double objectif et une réponse à un double besoin. Il y a d'abord celui des entreprises en mode starter, pour qui la recherche de financement prend parfois le pas sur le développement de l'activité. Les banques optant pour la prudence, l'épargne des particuliers est une autre piste. Restait à trouver le mécanisme qui pouvait décider ceux qui seraient tentés d'investir dans une PME.

C'est là qu'intervient le Tax Shelter : s'il investit dans une entreprise de moins de 4 ans, le particulier bénéficie d'une réduction d'impôt de 30%. Un pourcentage qui peut encore grimper en cas d'investissement dans une micro-société puisque la réduction atteint alors 45%. Fiscalement intéressant, mais pas sans risque : la mesure cible les jeunes PME de moins de 4 ans, une tranche d'âge particulièrement délicate. Si on y ajoute que l'investisseur particulier ne connaît pas toujours les entreprises en quête de capitaux et n'est pas toujours à l'aise dans ce genre d'opération...

Co-investir?

Dans quel secteur investir, quelle entreprise choisir, quel projet soutenir ? Autant de questions auxquelles il est parfois délicat de répondre sans une connaissance approfondie du tissu socio-économique. Si le particulier a la possibilité d'investir en direct, il peut aussi s'appuyer sur d'autres offres spécifiques.

Acteur de référence de l'économie wallonne, Investsud y a vu un moyen de valoriser son expertise : la société de capital à risque a donc décidé cet automne de se lancer aux côtés des PME régionales et des particuliers épargnants dans le cadre de la nouvelle loi Tax Shelter.

Fort de 30 ans de partenariat avec des PME, Investsud se positionne comme intermédiaire en mettant en place un cadre professionnel et sécurisant pour susciter la rencontre des entrepreneurs et des particuliers investisseurs, le tout au profit de l'économie wallonne.

"Nous faisons profiter de notre expérience les PME régionales et les particuliers épargnants dans le cadre de la nouvelle loi Tax Shelter, avance Benoit Coppée, Administrateur Directeur Général d'Investsud. Nous avons mis au point un dispositif spécifique pour mettre en oeuvre une forme de co-investissement. Notre «boîte à outils» doit faciliter la démarche des gens qui veulent utiliser le tax shelter dans les PME et profiter

REJOIGNEZ UNE FOURMILIÈRE DE TALENTS



aussi de notre co-investissement qui va donner un effet de levier pour permettre à ces entreprises d'avoir une indépendance financière plus grande et donc un potentiel de croissance encore plus important".

De son côté, "Investsud est le réceptacle de nombreux projets proposés par des entrepreneurs dynamiques de notre région", rappelle Benoît Coppée. De plus, Investsud est déjà partenaire de plus de 300 entreprises (représentant 8.200 emplois, avec 160 millions d'euros d'investissement). Elle a développé une expertise, des outils et des compétences de routiniers de l'investissement rentable en PME de proximité. "Avec le co-investissement, Investsud s'engage lui aussi financièrement avec les particuliers. Les deux parties deviennent donc ensemble les actionnaires d'une entreprise qui les a séduits par son projet et par les capacités de son dirigeant. En aucun cas, l'investisseur n'est le créancier d'un fonds qui décide, sans son avis, des investissements à souscrire dans un panier de PME diverses et méconnues de sa part".

Suite à son investissement, le particulier est représenté par Investsud qui défend, au sein du Conseil d'Administration de la PME,

Tax Shelter, une des quatre mesures du Plan Start-up

Le plan start-up est un ensemble de quatre mesures à destination des start-ups, des jeunes entreprises en croissance («Scale-ups») et plus généralement des PME :

- 1. un cadre fiscal préférentiel de type tax shelter pour les start-ups :** la réduction d'impôt s'élève à 45% du montant investi pour les investissements dans les micro-entreprises et à 30% du montant investi pour les PME.
- 2. un cadre fiscal plus intéressant pour le crowdfunding :** le même avantage fiscal s'appliquera à celui qui achète des actions dans le capital d'une société via le financement participatif («Equity crowdfunding»).
- 3. un coût salarial moindre pour les jeunes entrepreneurs :** les start-ups bénéficient aussi d'une réduction de leur coût salarial via l'instauration d'un système de non-versement du précompte professionnel. Ainsi, les start-ups seront dispensées de verser une partie (20% ou 10%) du précompte professionnel à l'État.
- 4. une déduction unique pour investissements dans le numérique :** aujourd'hui, une petite ou moyenne entreprise peut déduire 3,5% des investissements effectués pendant la période imposable. Pour les investissements numériques, le pourcentage de déduction est porté dès 2015 à 13,5%.

ses intérêts dans le souci de la prospérité de l'entreprise. Investsud est aussi un acteur de capital-risque indépendant qui développe sa propre stratégie d'investissement. Cette indépendance s'exprime vis-à-vis du secteur bancaire mais aussi à l'égard du secteur public. Partenaire financier solide, Investsud a donc mis au point un dispositif spécifique pour mettre en oeuvre cette forme de co-investissement.

"La balle est à présent dans le camp des particuliers et des entrepreneurs : les premiers ont ainsi l'occasion de rendre leur épargne utile et efficace au profit du dynamisme local favorisant les emplois durables, les seconds ont l'opportunité de financer leurs projets de développement".

La mesure entrée en vigueur le 1^{er} juillet pourrait bien n'être qu'une première étape. Le gouvernement compte bien dresser rapidement un premier bilan et a déjà tendu la main aux principaux acteurs du secteur pour envisager le futur. Pour Olivier de Wasseige, administrateur délégué d'Internet Attitude, le tax shelter pour PME doit envisager d'aller plus loin. Actuellement, les entreprises éligibles dans le cadre de cette mesure fédérale ne sont pas autorisées à lever plus de 250.000 euros. Avec le renfort de Be Angels, il plaide pour un relèvement du plafond, condition pour passer du stade de soutien à la création des entreprises à celui de soutien à la croissance de ces entreprises. ■

Quelles sont les entreprises dans lesquelles l'investisseur privé peut investir afin de bénéficier de l'avantage fiscal ?

De manière générale, sont visées par le Tax Shelter PME, les micro et petites entreprises qui n'ont pas plus de 4 ans :

Les micro-entreprises, soit les «petites sociétés» qui ne dépassent pas plus d'un des critères suivants :

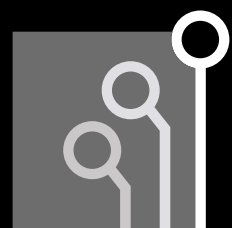
- Total bilan = 350.000 €
- Chiffre d'affaires (hors TVA) = 700.000 €
- Personnel = 10

Les petites entreprises, soit les «petites sociétés», au sens de l'article 15 du Code des Sociétés, c'est-à-dire celle qui n'occupe pas plus de 100 travailleurs et ne dépasse pas plus d'un des critères suivants :

- Total bilan = 3.650.000 €
- Chiffre d'affaires (hors TVA) = 7.300.000 €
- Personnel = 100

La nouvelle loi Tax Shelter pour start-up et PME, crée des opportunités de croissance pour les particuliers-investisseurs et les PME. **VOUS ÊTES ENTREPRENEUR ?** Saisissez l'opportunité de développer vos activités grâce à des moyens nouveaux ! **VOUS ÊTES INVESTISSEUR PRIVÉ ?** Rendez votre épargne utile avec une espérance de rendement ! Ensemble, nous avons des histoires, des projets, des moyens, des compétences à partager.

Co-investissons Localement Professionnellement
En savoir plus ? www.investsud.be • 084 320 520



INVESTSUD
votre associé
capital & croissance

UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR POUR LES PME ET POUR LES PARTICULIERS !

Investsud se lance dans le Tax Shelter pour Entreprises



Investsud prend la balle au bond de cette toute nouvelle loi et a mis sur pied un cadre professionnel et sécurisant pour susciter la rencontre des entrepreneurs et des investisseurs. "Nous faisons profiter de notre expérience les PME régionales et les particuliers épargnants dans le cadre de la nouvelle loi Tax Shelter", souligne Benoit Coppée, Administrateur Directeur Général d'Investsud. Nous avons mis au point un dispositif spécifique pour mettre en œuvre une forme de co-investissement".

La mesure Tax Shelter PME/Start-up donne un fameux coup de pouce fiscal au renforcement des fonds propres des entreprises. Investir en capital procure ainsi des réductions d'impôts importantes aux particuliers moyennant certaines conditions. Selon les cas, 100 euros investis en capital ne «coûtent» plus que 70 ou 55 euros.

Cependant, l'investisseur particulier ne connaît pas toujours les entreprises en quête de capitaux et n'est pas toujours à l'aise dans ce genre d'opération.

"Investsud, rappelle opportunément Benoit Coppée, est le réceptacle de nombreux projets proposés par des entrepreneurs dynamiques. De plus, nous avons développé une expertise, des outils et des compétences de routiniers de l'investissement rentable en PME de proximité⁽¹⁾".

Avec le co-investissement, Investsud s'engage lui aussi financièrement avec les particuliers. Les deux parties deviennent ensemble les actionnaires d'une entreprise précise qui les a séduits par son projet et par les capacités de son dirigeant.

En aucun cas, l'investisseur n'est le créancier d'un fonds qui décide, sans son avis, des investissements à souscrire dans un panier de PME diverses et méconnues de sa part.

Pour plus d'informations, consultez le site www.co-investir.be.



INVESTSUD

vosre associé
capital & croissance

(1) 32 ans de partenariat, plus de 300 PME, 8.200 emplois, 160 millions d'investissements... et un track record d'excellent père de famille !



Testez vos RH

-
- Pour retrouver un document salarial ou comptable, je plonge souvent dans mon classement papier
 - En cas d'inspection sociale, je suis seul et je n'ai pas d'expert à mes côtés
 - Mon entreprise évolue mais personne ne fait évoluer ma politique des ressources humaines
 - Je n'ai pas d'outil intégré pour suivre facilement les arrivées/départs, l'absentéisme, le salaire horaire coûtant, les charges salariales...
 - Je perds beaucoup de temps à calculer les prévisions budgétaires du coût salarial du travailleur par rapport à l'entreprise

Vous avez coché plus d'une case ? Il est grand temps de rafraîchir vos RH !

→ **Contactez-nous pour une offre sans obligation.**
www.sdworx.be

Tax Shelter Cinéma

Bilan d'une réforme



«LES VISITEURS 3» ET D'AUTRES GROSSES PRODUCTIONS FRANÇAISES OU INTERNATIONALES TOURNÉES EN WALLONIE ? C'EST L'UN DES EFFETS DU TAX SHELTER, UNE MESURE QUI RÉPOND AUX BESOINS DU MONDE DU CINÉMA ET DE L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE BELGE ET QUI INTÉRESSE AUSSI LE MONDE DE L'ENTREPRISE.

■ par Yves-Etienne MASSART

Imaginé au départ pour soutenir un secteur économique en Belgique, le Tax Shelter avait fini par intéresser aussi les producteurs étrangers, au point de parfois davantage soutenir des projets internationaux. Le 1^{er} janvier 2015 a marqué un tournant dans l'histoire du Tax Shelter orienté vers la production cinématographique. La première mouture du mécanisme fiscal date de 2003 et, de l'avis du secteur, il a rencontré un joli succès. En une grosse dizaine d'années, grâce à un incitatif fiscal, c'est plus d'un milliard d'euros qui a pu être levé auprès des entreprises. Premier destinataire direct de cette manne d'argent : l'industrie audiovisuelle belge. Mais, il faut aussi ajouter les retombées économiques générées par cette activité. De nouveaux métiers sont apparus, des entreprises en ont fait leur métier, les banques ont développé des structures dédiées (c'est notamment le cas de BNP Paribas Fortis, partenaire structurel de l'UWE, qui a développé BNP Paribas Fortis Film Finance) et, lors des tournages, le secteur Horeca notamment a aussi pu bénéficier de la dynamique.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, une réforme du Tax Shelter est entrée en vigueur. Ce qu'elle change ? Au rayon des principales nouveautés : un rendement fixe pour les investisseurs et une exonération fiscale passant de 150 à 310% des sommes investies. En contrepartie, des mesures ont été prises pour assurer un plus grand contrôle des opérateurs actifs dans le Tax Shelter, notamment les structures étrangères ne disposant parfois que d'une boîte aux lettres sur le sol belge dans le seul but d'y récolter des fonds belges.

La réforme va également ouvrir la porte à de nouveaux investisseurs potentiels, qui pourraient se laisser séduire par les nouvelles dispositions. Parmi celles-ci, le fait que la loi ne stipule désormais plus de montant minimal à investir. Voilà qui pourrait attirer des PME, séduites par un dispositif d'exonération fiscale rehaussé à 310% de l'investissement, alors que jusqu'ici, l'avantage était de 150%.

Nouvelles dispositions, nouvel encadrement, voilà qui fait dire à certains professionnels, notamment les banques, que le dispositif est encore plus intéressant pour les entreprises qui veulent investir : c'est plus sûr, davantage réglementé et accessible à davantage de clients.

Il faudra du temps pour dresser le bilan de la nouvelle version du mécanisme. Le secteur audiovisuel croise les doigts tant il s'est rendu incontournable au cours des ans.

Les 4 points majeurs de la réforme

1. Une structure d'investissement plus simple : l'investissement ne prévoit plus de partie «Prêt».
2. Une exonération fiscale passant de 150% à 310% : grâce à une exonération fiscale augmentée, les entreprises devront investir une somme moins importante qu'auparavant pour un avantage fiscal équivalent.
3. L'introduction d'un rendement fixe dépassant les 12% : le droit aux recettes du film est supprimé, et fait place à un rendement fixe indépendant du succès du film. Actuellement, le rendement total s'élève à 12,68% brut sur une période de 18 mois (incluant l'avantage fiscal). Un taux particulièrement attractif en comparaison aux faibles taux d'intérêt disponibles actuellement.

Le point de vue de BNP Paribas Fortis Film Finance

Cette offre, soumise au droit belge, s'adresse aux personnes morales qui peuvent prétendre à une exonération des bénéfices imposables conformément à l'article 194^{ier} du CIR, et qui sont soumises en Belgique à l'impôt des sociétés ou aux impôts sur les non-résidents (sociétés) à un taux d'imposition de 33,99%.

- La combinaison d'un avantage fiscal et d'un rendement financier offrant ensemble un revenu global de l'ordre de 10% (nets) sur 18 mois (le maximum autorisé par la loi).
 - Avantage fiscal : vous pouvez déduire 310% de votre investissement, soit un avantage fiscal de 105,37% (310% x 33,99%).
 - Rendement financier : vous bénéficiez d'un taux d'intérêt = l'Euribor 1 an + 4,50 % sur une période de 18 mois.
- Simplicité et transparence : vous signez un contrat avec BNP Paribas Fortis Film Finance (filiale de BNP Paribas Fortis) qui, 4 fois par an, investit les capitaux rassemblés, dans un panier (Slate) de films. Vous connaissez le rendement dès le départ !
- Garantie : BNP Paribas Fortis Film Finance vous garantit que vous recevrez les attestations fiscales nécessaires.
- Participation aux avant-premières : vous serez invité à l'avant-première des films que vous avez soutenus.



BELGA

FILMS FUND

LE TAX SHELTER DES EXPERTS

Découvrez le nouveau régime fiscal du Tax Shelter

www.belgafilmsfund.be

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter au 02 335 65 75 ou taxshelter@belgafilms.be

4. Un meilleur contrôle des leveurs de fonds : le contrôle des leveurs de fonds Tax Shelter – qu'ils soient producteurs ou intermédiaires – est renforcé. Des sanctions spécifiques sont prévues en cas de non-respect des règles.

En réformant le système, le législateur a également quelque peu ajusté le vocabulaire autour de cette mesure fiscale. On parle en effet désormais d'«attestation Tax Shelter». Cette attestation est délivrée au producteur ou à l'intermédiaire sur la base des dépenses réalisées pour la production de l'œuvre audiovisuelle. Elle est ensuite transmise à l'investisseur et valide son avantage fiscal de manière définitive. ■

Nouveau Tax Shelter, nouveaux acteurs, nouveaux investisseurs

S'il faut dresser un premier bilan des nouvelles mesures, Fabrice Delville, Founder & Manager de Belga Films Fund, évoquerait certainement les 70% de clients-investisseurs qui n'avaient jamais effectué de placement Tax Shelter avant 2015 ! Un début en fanfare pour cet acteur qui s'est lancé en s'adossant à Belga Films, acteur historique du cinéma en Belgique. Résultat : Belga Films Fund est en passe de réaliser une première année de levée de fonds exceptionnelle. Son prospectus approuvé par la FSMA le 13 janvier 2015 est valide jusqu'au 12 janvier 2016 et est appelé à être renouvelé en 2016.

De manière plus générale, Fabrice Delville partage l'avis de ses confrères : le nouveau dispositif tranche d'abord par sa simplicité. *"La simplification saute aux yeux : là où l'ancien dispositif exigeait une quinzaine d'opérations, le nouveau n'en requiert plus que quatre, à investissement équivalent. Plus léger, plus simple à mettre en place, au point qu'un spécialiste du secteur estime la charge de travail ramenée à une fourchette de 15 à 30 minutes sur une période de... 18 mois !"* Au niveau comptable également, la simplification a été menée pour réduire le nombre d'écritures : elles se limitent aujourd'hui à 4 !

L'attractivité du dispositif fait désormais davantage mouche : *"Le nouveau Tax Shelter consiste à allouer une partie de l'ISOC au dispositif fiscal. Cette*

partie représente grosso modo un tiers de l'impôt normalement dû, qui, en outre, génère un rendement net de 10% ! Auparavant, ce tiers de l'impôt dû filait directement dans les caisses de l'Etat et ne générerait évidemment aucun rendement. Le calcul est vite fait..."

Enfin, la mesure fiscale s'inscrit dans un contexte de sécurité accrue. *"A notre niveau, nous avons par exemple décidé d'y greffer une assurance spécifique, via un courtier spécialisé, qui couvre l'investisseur sur son risque fiscal"*. Cette couverture n'est pas obligatoire, mais elle accroît la sécurité juridique. Plusieurs acteurs ont d'ailleurs décidé de l'inclure dans leur offre.



Le nouveau Tax Shelter

Entre séduction et jalousie



ENTRÉE EN VIGUEUR DÉBUT 2015, LA LOI RELATIVE AU NOUVEAU TAX SHELTER PORTE DÉJÀ SES FRUITS, TANT DU CÔTÉ DES INVESTISSEURS QUE DU CÔTÉ DES PRODUCTEURS. MAIS LA CONCURRENCE ENTRE LES PAYS EUROPÉENS SE DURCIT POUR ACCUEILLIR LES TOURNAGES DE FILMS.

Du côté investisseur, le véritable changement réside dans le taux d'exonération du montant de l'investissement qui passe de 150 à 310%. Le rendement net pour les entreprises est désormais garanti à un peu plus de 10%. Le nouveau système allège aussi la trésorerie de manière conséquente et simplifie le travail administratif pour l'investisseur et les experts comptables. Le nouveau Tax Shelter est plus attrayant et les investisseurs ne s'y trompent pas.

"On constate un nouvel engouement pour cet incitant fiscal, se réjouit Geneviève Lemal, fondatrice de SCOPE. Les investisseurs historiques répondent présents et nous sommes tous les jours contactés par des nouvelles PME et des experts fiscaux qui optent pour cette solution maintenant que le système est plus attractif". La fidélité et l'engagement des investisseurs résultent également du fait que SCOPE Invest bénéficie d'un track-record unique sur le marché avec 100% des attestations Tax Shelter obtenues pour ses clients.

Du côté de la production de films, le résultat est également au rendez-vous. Cet été, pas moins de 4 films et une série télé ont été produits par SCOPE, représentant 8.5 millions d'euros de dépenses en Belgique, 40 semaines de tournage et un emploi pour plus de 270 techniciens belges. Ces tournages ont réunis un cast remarquable. Nous retrouvons entre autres : «Au-delà des murs», une mini-série d'Arte réalisé par Hervé Hadmar avec l'actrice flamande Veerle Baetens (encensée internationalement pour son rôle dans le film Alabama Monroe) ; «Le voyage de Fanny» de Lola Doillon avec Cécile de France ; ou encore «Le docteur de Kinshasa»

de Julien Rambaldi avec Marc Zinga, le jeune acteur belge du moment que l'on retrouvera dans le prochain «James Bond».

"Toutefois, nous devons rester vigilants, précise Geneviève Lemal. En réaction à la réforme de notre Tax Shelter, le gouvernement français a revu son propre système d'incitation fiscale, le «crédit d'impôt». Dès janvier 2016, les modifications apportées auront pour objectif de rendre le territoire français plus attractif pour la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Il est donc essentiel de rester compétitif pour continuer à attirer toujours autant de projets en Belgique. Raison pour laquelle SCOPE a décidé de renforcer son pôle sélection de projets. Les résultats se font déjà sentir. SCOPE participera dans ce cadre à la mission principale cet automne au Canada afin de maximiser l'accord de co-production entre la Belgique et le Canada et vanter à l'international les mérites de notre système belge.

"Nous souhaitons sélectionner davantage de projets à l'international", précise Geneviève Lemal. Cet été, SCOPE a travaillé avec Hollywood puisque la société s'est occupée du tournage en Belgique du prochain film du célèbre réalisateur Tim Burton avec Samuel L. Jackson et Eva Green. ■

Pour plus de renseignements :

- Geneviève LEMAL, Productrice
02/340.72.00, genevieve@scopeinvest.be
- Benoît COQUELET, General Manager
0475/69.66.58 - benoit.coquelet@scopeinvest.be



A propos de SCOPE Invest : Pionnier du Tax Shelter en Belgique, SCOPE a récolté plus de 225 millions d'euros d'investissements Tax Shelter auprès de plus de 1.200 entreprises belges de toutes tailles, tous secteurs et toutes régions. Ces fonds ont servi à financer plus de 100 films européens qui ont choisi la Belgique pour tout ou partie de leur production. SCOPE Invest bénéficie d'un track-record unique sur le marché avec 100% des avantages fiscaux obtenus pour ses clients.

A propos de SCOPE Pictures : La société de production SCOPE Pictures existe depuis 2005. Elle a à son actif plus d'une centaine de long-métrages qu'elle co-produit pour la Belgique en association avec des producteurs européens. SCOPE Pictures accueille et gère la partie belge de ces co-productions (tournage, post-production, etc) et permet ainsi aux techniciens et prestataires belges de l'audio-visuel de participer à des films de tous genres, ambitieux artistiquement et/ou commercialement.

Tax shelter : les principaux amendements

1. Suppression de l'acquisition de droits et du prêt

L'investisseur n'acquiert plus de droits et n'effectue plus de prêt. De plus, il est interdit de lui vendre, par le biais d'une autre convention, à des conditions favorables, des droits sur l'œuvre, qui seraient ensuite rachetés à un prix élevé.

2. Introduction de la notion d'intermédiaire

L'intermédiaire est désormais inscrit et défini dans la loi. Il s'agit de la personne physique ou morale qui intervient dans le cadre de la négociation et de la conclusion de la convention cadre, dans l'optique de la délivrance de l'attestation Tax Shelter, moyennant une rémunération ou un avantage, et qui n'est pas elle-même une société de production ou un investisseur.

3. Obligation d'agrément pour les sociétés de production et pour les intermédiaires

Dorénavant, pour être éligibles dans le cadre du TS, les sociétés de production et les intermédiaires doivent obtenir un agrément. Cette agrément est accordée sur décision du Ministre des Finances. L'arrêté royal du 19 décembre 2014 portant exécution de l'article 194ter du Code des impôts sur les revenus 1992, relatif aux modalités et conditions de la procédure d'agrément des sociétés de production et des intermédiaires éligibles a été publié au Moniteur Belge du 31 décembre 2014.

4. Elargissement de la notion d'œuvre éligible pour les films de fiction, d'animation et documentaires destinés à une exploitation cinématographique

Les productions internationales seront éligibles au TS, soit si elles répondent à la définition de l'œuvre européenne de la directive SMA ; soit si elles tombent sous l'application d'une convention bilatérale en matière de coproduction signée par la Belgique et un autre Etat. Les conventions de coproduction signées par les Communautés peuvent également être prises en considération, ainsi que la convention européenne de coproduction.

5. Rémunération des sommes versées à un taux maximum déterminé

L'investisseur signe une convention-cadre par laquelle il s'engage à verser un certain montant au profit d'une œuvre éligible. Pour bénéficier de l'avantage fiscal, il doit verser l'intégralité de ce montant dans les trois mois à dater de la signature de la convention-cadre. La rémunération dont il va pouvoir bénéficier se compose, d'une part, du rendement obtenu en raison de l'exonération provisoire sur base des sommes versées (voir ci-dessous), et d'autre part, d'un rendement pour le préfinancement apporté à la production, fixé au taux Euribor à 12 mois + 450 points et calculé sur une période maximale de 18 mois.

6. Exonération provisoire sur base des sommes versées

L'exonération provisoire s'élève à 310 % des sommes versées. Pour un versement de 100, le transfert en réserves immunisées sera de 310. Compte tenu du taux de l'impôt des sociétés de 33,99%, l'exonération provisoire sera de $310 \times 33,99\% = 105,37$, soit un rendement de 5,37%. Il est à noter que les bénéficiaires exonérés provisoirement sont limités à 150% de l'estimation finale de la valeur fiscale de l'attestation TS.

7. Exonération définitive sur base de l'attestation fiscale délivrée par le SPF Finances

L'exonération ne devient définitive que si l'attestation TS est délivrée effectivement au plus tard le 31 décembre de la quatrième année qui suit celle de la signature de la convention-cadre. La délivrance de l'attestation, demandée par la société de production au SPF Finances, lorsque l'œuvre est achevée, dépend de toute une série de conditions, parmi lesquelles le transmis des attestations à établir par les Communautés.

8. Mesures visant à renforcer les contrôles

La convention-cadre doit être notifiée au SPF Finances par la société de production ou par l'intermédiaire dans le mois de sa signature. Une cellule centralisée de contrôle a été créée au sein du SPF Finances.



Bénéficiez du Tax Shelter avec SCOPE Invest

Un rendement net fixé par loi de **10,02%**

Expert du Tax Shelter depuis **11 ans**

Notre offre a déjà satisfait plus de **1.200 entreprises**

Consultez notre prospectus, y compris les facteurs de risques, avant tout investissement

SCOPE
INVEST

Rue Defacqz 50 | B-1050 Bruxelles
Tél.: +32 (0)2 340 72 00 | Fax: +32 (0)2 340 71 98
info@scopeinvest.be | www.scopeinvest.be | TVA: BE 865 234 456

Perception et réalité des investissements étrangers en Belgique



LES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES INSTALLÉES EN BELGIQUE CONTRIBUENT SIGNIFICATIVEMENT À LA PROSPÉRITÉ DE NOTRE PAYS ET DE NOTRE RÉGION EN PARTICULIER. ELLES EMPLOIENT DES MILLIERS DE PERSONNES, PAIENT IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES. DE PLUS, CE SONT DES ACTEURS MAJEURS EN TERMES D'INNOVATION ET DE R&D, ENTRAÎNANT DANS LEURS SILLAGES DE NOMBREUSES SOCIÉTÉS BELGES. MAIS NOTRE PAYS EN GÉNÉRAL, ET LA WALLONIE EN PARTICULIER, SONT-ILS (TOUJOURS) ATTRACTIFS POUR LES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES ? QUELLE PERCEPTION LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS EN ONT-ILS ? DE MANIÈRE TRÈS CONCRÈTE, COMBIEN D'INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (IDE) A-T-ON COMPTABILISÉS EN 2014 EN WALLONIE ET DANS LES AUTRES RÉGIONS ? C'EST À CES QUESTIONS (ET BEAUCOUP D'AUTRES ENCORE) QUE RÉPOND LE BAROMÈTRE DE L'ATTRACTIVITÉ PUBLIÉ CHAQUE ANNÉE, DEPUIS 10 ANS, PAR EY.

La réalité des investissements étrangers en Belgique

En 2014, le nombre d'investissements directs étrangers en Belgique (TABLEAU 1) a atteint un record, en augmentation de 13% par rapport à 2013 (de 175 à 198 IDE). Ce score permet à la Belgique de se classer cinquième dans le classement européen, devant des pays tels que les Pays-Bas ou la Pologne. Ces bons résultats cachent néanmoins des diversités régionales importantes.

En Wallonie, à l'exception de 2009, l'année 2014, avec 54 IDE, est la meilleure année depuis 2005, enregistrant une croissance de 50% par rapport à 2013. C'est principalement la province de Liège qui est à la base de cette croissance avec 21 IDE contre 10 en 2013.

En Flandre, 2014 est également une année record avec 121 IDE contre 110 en 2013 (+10%). Ce sont principalement les provinces d'Anvers (de 45 à 55 IDE), de Flandre Orientale (de 15 à 21 IDE) et du Limbourg (de 12 à 16 IDE) qui sont à la base de cette croissance.

Bruxelles, par contre, signe en 2014 son plus mauvais score (à l'exception de 2010).

Si globalement 2014 a été une très bonne année en termes de nombre d'IDE, il n'en va pas du tout de même en matière de création d'emplois (TABLEAU 2).

Au cours des 10 dernières années, nous constatons une érosion continue du nombre moyen d'emplois créés par projet d'investissement, qui est passé de 43 en 2004 à moins de 18 en 2014, ce qui est interpellant. La situation en Europe, dans son ensemble, est différente. Le nombre moyen d'emplois créés par IDE est resté relativement stable au cours des dernières années et s'élève à 43 en 2014 (notre niveau en 2004 !).

Pour la Belgique, de manière générale, on constate que le nombre de projets a augmenté de 45% entre 2004 et 2014 mais s'est accompagné d'une baisse sensible de l'emploi brut créé (-40%).

TABLEAU 1 - RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR RÉGION

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Bruxelles	31	33	42	28	25	20	40	57	29	22
Wallonie	38	47	44	40	57	31	39	52	36	54
Flandre	110	105	89	74	64	108	74	80	110	121
Total	179	185	175	142	146	159	153	169	175	198

Source : EY EIM, 2015



FORCE EST DE CONSTATER QU'UNE PART IMPORTANTE DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DANS NOTRE PAYS PORTE SUR DES PROJETS DE PETITE ENVERGURE SANS CRÉATION D'EMPLOIS SIGNIFICATIVE.

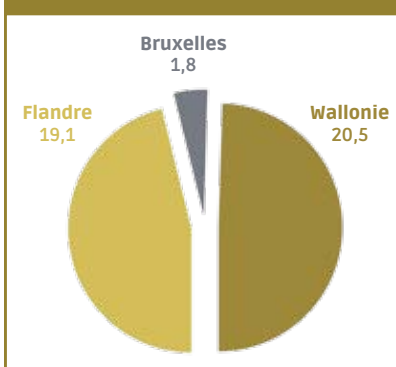
TABLEAU 2 - CRÉATION D'EMPLOIS ET NOMBRE D'INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS EN BELGIQUE SUR UNE PÉRIODE DE 10 ANS

	Création d'emplois	Nombre IDE projets	Emploi/Projet
2004	5.833	136	42,9
2005	6.030	179	33,7
2006	5.570	185	30,1
2007	4.379	175	25
2008	3.406	142	24
2009	3.357	146	23
2010	4.010	159	25,2
2011	3.599	153	23,5
2012	2.939	169	17,4
2013	3.536	175	20,2
2014	3.481	198	17,6

Source : EY EIM, 2015

La situation dans les trois régions est de nouveau contrastée (GRAPHIQUE 1).

GRAPHIQUE 1 - CRÉATION MOYENNE D'EMPLOIS PAR PROJET EN 2014



Force est de constater qu'une part importante des investissements étrangers dans notre pays porte sur des projets de petite envergure sans création d'emplois significative. Cette situation est sans aucun doute due au niveau élevé des charges sociales.

Quant aux pays d'origine des IDE, ce sont encore et toujours les Etats-Unis qui arrivent en tête avec 44 IDE (22% du total) suivis par la France avec 20 IDE puis l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, chacun avec 18 IDE. Ce classement est resté quasi inchangé au cours des dix dernières années. On constate donc, à l'exception des USA, que ce sont les pays qui nous sont les plus proches qui sont les plus grands investisseurs.

Les pays émergents sont par contre très peu représentés (Russie : 1, Inde : 7, Chine : 9).

La perception des investisseurs étrangers

Plus de 200 responsables internationaux ont été interrogés afin de connaître leur perception de la Belgique comme terre d'investissement. Parmi les nombreux enseignements tirés de cette enquête, citons le fait que plus de 50% des personnes interrogées pensent que l'attractivité de la Belgique va s'améliorer au cours des trois prochaines années.

Il s'agit ici aussi du meilleur score des 10 dernières années. Et à coup sûr, un vent d'optimisme que nos politiques doivent saisir !

Par contre, lorsqu'on leur demande quelle est la région la plus attractive de Belgique pour y implanter une activité, on constate que seule Bruxelles est véritablement connue à l'étranger, a fortiori pour les personnes qui n'ont pas encore d'implantation en Belgique. A cet égard, des efforts doivent encore être fournis pour mieux faire connaître les atouts de notre région. ■

Pour recevoir un exemplaire du «BAROMÈTRE DE L'ATTRACTIVITÉ BELGE 2015» d'EY, envoyez un e-mail à info@be.ey.com



EY accompagne tant les multinationales que les PME en leur apportant des solutions constructives et des perspectives solides pour faire face aux défis d'un monde en constante évolution. Si vous souhaitez de plus amples informations à ce sujet, n'hésitez pas à contacter **Philippe PIRE, Associé EY, Responsable Wallonie** (04/273.76.00, philippe.pire@be.ey.com) ou surfez sur notre site www.ey.com/be



Troisième édition Walibi en version labo de sciences !



TROISIÈME ÉDITION À L'AUTOMNE 2015 POUR CETTE INITIATIVE PÉDAGOGIQUE ORIGINALE SOUTENUE PAR LE FONDS TILMON ET LA FONDATION ROI BAUDOIN : UNE JOURNÉE D'ATELIERS PRATIQUES, SUR LE SITE DU PARC D'ATTRACTIONS, AFIN D'ANALYSER LE FONCTIONNEMENT DE TROIS ATTRACTIONS À TRAVERS LES LOIS DE LA PHYSIQUE. AU PROGRAMME : DALTON TERROR, COBRA ET PSYKÉ UNDERGROUND, OU COMMENT CONTRIBUER À LA PROMOTION DES SCIENCES PAR DES MOYENS QUI PARLENT AUX JEUNES. UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENT PAS : PRÈS DE 450 ÉLÈVES QUI ONT ÉTÉ ACCUEILLIS AU SEIN DU PARC D'ATTRACTIONS WAVRIEN.

■ par Yves-Etienne MASSART

Alors que le parc est en pleine effervescence pour la préparation de ses décors consacrés à la fête d'Haloween, c'est une journée studieuse tout autant que récréative qui attend les classes d'une dizaine d'établissements scolaires, de la région montoise essentiellement. Au programme : une immersion complète et concrète dans le monde de la physique pour plusieurs centaines d'élèves du secondaire inscrits en option «Sciences fortes». L'approche se veut essentiellement ludique et les interactions sont nombreuses entre les responsables techniques du parc, les enseignants et les élèves. Psyké Underground, Dalton Terror et Cobra, trois des attractions phares du célèbre parc sont au menu.

Le programme a fait ses preuves en 2013 et 2014, il est désormais bien rôdé : la matinée est consacrée à des exposés didactiques mettant en scène les notions de physique et de science de l'ingénieur dans le contexte des attractions du parc Walibi. Utilisation des nouvelles technologies, maquettes, démonstrations sur modèles réduits, films d'animation, graphiques, votes électroniques : l'aspect visuel et interactif est particulièrement bien pensé pour attiser la curiosité et susciter l'intérêt de ce jeune public.

Fil rouge de l'initiative : étudier de manière ludique les attractions sous l'angle scientifique, avant une après-midi consacrée à l'expérimentation, à la prise de mesures et la collecte de données. Etape suivante : l'exploitation en classe, sur base de véritables données.

La multidisciplinarité est le maître mot de l'approche pédagogique, car le programme a été pensé très en amont grâce aux expertises de chacun des partenaires, puisque cette action de sensibilisation est proposée par SciTech², le centre de diffusion des sciences et techniques de l'Université de Mons. Des experts qui fonctionnent en binôme où se côtoient des ingénieurs de Walibi et des animateurs du SciTech².

Préparer l'avenir

L'objectif recherché est de doper auprès des jeunes générations l'intérêt pour les sciences et les filières et métiers scientifiques, notamment en leur faisant découvrir la physique différemment. Grâce aux attractions, des notions théoriques peuvent ainsi s'ancrer dans le concret, dans le vécu.

Les enseignants sont unanimes : il n'y a pas mieux pour favoriser l'assimilation de certains concepts qui restent parfois trop abstraits. Mais il n'y a pas que les élèves du secondaire à être au cœur de la cible de cette expérience pédagogique originale, fruit d'un partenariat particulièrement réussi entre entreprise et enseignement : c'est aussi le futur qui se prépare. Des professeurs de physique en Haute Ecole sont également de la partie afin d'accompagner de futurs professeurs de science, de quoi leur permettre de bénéficier d'un éclairage scientifique à travers des exemples. Parmi les chevilles ouvrières de ce projet, Dominique Fallon, présent au parc depuis les débuts de Walibi : "Le but est d'intéresser les élèves à poursuivre dans la filière scientifique. On leur prouve que l'on peut aller plus loin que les formules mathématiques et atteindre des choses concrètes à travers l'illustration des attractions de notre parc". Le parc investit du temps et de l'expertise en connaissance de cause : Walibi est en permanence à la recherche de compétences techniques : d'électriciens, de mécaniciens. Ce type de journée pourrait donc aussi donner des idées aux jeunes.



Dominique FALLON
Directeur Promotion, Walibi



LE BUT EST D'INTÉRESSER LES ÉLÈVES À POURSUIVRE DANS LA FILIÈRE SCIENTIFIQUE. ON LEUR PROUVE QUE L'ON PEUT ALLER PLUS LOIN QUE LES FORMULES MATHÉMATIQUES ET ATTEINDRE DES CHOSES CONCRÈTES À TRAVERS L'ILLUSTRATION DES ATTRACTIONS DE NOTRE PARC.



Avec un accéléromètre, les élèves ont pu réaliser des mesures dans le Dalton Terror : elles seront ensuite analysées en classe.

L'accélération de 0 à 85 km/h en 3 secondes, le looping dans l'obscurité et la grimpe à 45 mètres du Psyké Underground, voilà de quoi sensibiliser et rendre concrets la propulsion magnétique, les transformations d'énergie, les procédés de freinage, la gestion de la pointe de courant et les répercussions d'une consommation record sur le réseau électrique du parc, en l'occurrence 5,3 mégawatts pendant 3 secondes.

Idem avec la Dalton Terror qui culmine à 77 mètre de haut (soit l'équivalent d'une tour de 25 étages), où chacun a pu expérimenter les mouvements rectilignes et les effets d'une chute libre à 110 km/h en l'espace d'une poignée de secondes en gommant le poids du corps humain ! "Lorsque la nacelle monte, vous avez l'impression d'être plaqué au sol, le poids ressenti est plus important. A l'inverse, en chute libre, on ne sent pas son poids", détaillent les enseignants.

Avec une chute libre suivie d'une décélération importante, la sensation est de peser deux fois plus lourd. "Avec un boîtier, un accéléromètre, ils ont pu réaliser des mesures dans le Dalton Terror. Nous les analyserons bientôt en classe". Car le projet se poursuit à l'école, la journée amorce plusieurs points de la matière.

Quant au Cobra, il permet aux élèves de vivre physiquement les transformations d'énergie, de ressentir dans leurs tripes les forces qui se dégagent d'une série de loopings et les effets d'accélération et de décélération successives.

Une telle journée est un réel «plus» pour les élèves, pour les écoles et les enseignants. La physique peut-être passionnante. A l'heure où on parle de pénurie de profils spécifiques sur le marché du travail, cette journée a de multiples avantages : notamment, faire prendre conscience aux élèves de ce qui les attend après, que ce soit pour leurs études supérieures ou leur futur métier. Ce type de partenariat entre écoles-universités et entreprises est donc une formidable opportunité pour les élèves ! ■

Le Fonds Tilmon et la Fondation Roi Baudouin

Le financement de cette opération provient du Fonds Tilmon, du nom de ses généreux donateurs qui ont confié une partie de leur patrimoine à la Fondation Roi Baudouin pour que soient lancées, développées et soutenues des initiatives d'ordre social ou économique ou pour participer avec d'autres instances publiques ou privées à la promotion de telles initiatives, dans la région de Mons-Borinage. Le fil rouge : y stimuler le redéploiement économique et la création d'emplois. Ces actions visent l'emploi des jeunes, notamment via la sensibilisation du jeune public aux études scientifiques en général, à la physique en particulier. Le Fonds Tilmon a donc lancé à l'UMONS le défi d'organiser une journée résolument «fun» sur la physique. Porteur du projet au nom du Fonds Tilmon, Jean Mossoux insiste sur l'intérêt de réunir de personnes issus de mondes aussi différents : un philanthrope, des équipes pédagogiques et des industriels, qui mettent à disposition leurs infrastructures, leur technologie et leur personnel. "Le secret de cette réussite, c'est une préparation très en amont. Mais le modèle est parfaitement reproductible dans d'autres secteurs avec d'autres acteurs. Cette opération est un vrai pari d'aboutir à terme à la création de jobs à valeur ajoutée, qui seront eux-mêmes créateurs de potentiel. Le pari, c'est celui de l'effet boule de neige. Pour moi, il y a une vraie magie dans cette journée, c'est de rapprocher des mondes qu'on dit si éloignés et où règnent nombre d'a priori réciproque. C'est le cercle magique de learning by doing !"

La «Maison des Maths» ouvre ses portes

Après les sciences, les maths !



CETTE ANNÉE, LES INITIATEURS DE LA JOURNÉE DE DÉCOUVERTE DES SCIENCES ET DE LA PHYSIQUE À WALIBI ONT FAIT PARTAGER LEUR AVENTURE AUX INITIATEURS DE LA TOUTE NOUVELLE «MAISON DES MATHS». UN LIEU DESTINÉ LUI AUSSI À SUSCITER DES VOCATIONS POUR LES MÉTIERS DE DEMAIN !

■ par Yves-Etienne MASSART

Qui a dit que les maths étaient ennuyeuses, rébarbatives ? Certainement pas ceux qui se sont lancés dans le projet d'ouvrir à Quaregnon la première Maison des Maths de Belgique. C'est chose faite depuis le début de l'automne. Avec 650 personnes qui ont défilé lors du week-end inaugural, l'initiative à au minimum suscité une grande curiosité. Pour ne pas dire un réel engouement. Les mathématiques seraient donc fascinantes, passionnantes ? C'est en tout cas la conviction de ceux qui veulent vous faire découvrir un univers insoupçonné. Présent pour la journée de sensibilisation à la physique à Walibi, Emmanuel Houdart fait un parallèle entre cette journée et «sa» Maison des Maths, un lieu conçu pour *«ressentir et vivre les mathématiques»* grâce à de nombreux ateliers ludiques de manipulation.

Le projet, une première en Belgique, est le fruit d'une collaboration internationale. Si la Belgique n'est pas le premier pays à accueillir une Maison des Maths, elle a pu bénéficier d'importants relais, notamment via la coopération de l'Allemagne et de son célèbre Mathematikum, considéré comme l'un des plus grands centres scientifiques européens intégralement consacrés aux mathématiques. Ce temple du plaisir mathématique accueille aujourd'hui 150.000 visiteurs chaque année !

Cette collaboration s'étend aussi en France avec l'association Fermat Sciences, ainsi qu'avec le célèbre médaillé Fields, Cédric Villani qui vient d'annoncer la création d'un espace de manipulations mathématiques en plein cœur de Paris parce que *«Les mathématiques fascinent tout un chacun et sont source de joie lorsqu'elles sont présentées de manière accessible»*. Et ce n'est pas tout : les échanges quittent largement les frontières européennes puisque la MdM collabore également avec le MoMath (Museum of Mathematics), élu *«musée le plus intéressant par les moins de 16 ans»* par les New-Yorkais.

C'est donc au sein d'un groupe international de travail dénommé MATRIX (Mathematics Awareness, Training, Resource, & Information Exchange) que la Maison des Maths a fait son entrée. La MdM est donc un projet unique en Belgique et mais bien loin d'être isolé !

Les promoteurs y croient : si l'enthousiasme est contagieux, c'est sûr, d'ici quelques mois, tous les enfants de la région adoreront les maths ! L'équipe de la toute jeune Maison des mathématiques est en effet composée de passionnés qui ne demandent qu'à transmettre leur virus à tous ceux qui les croisent, et ce dès le plus jeune âge ! Persuadés que cette discipline souffre d'un a priori négatif et d'une mauvaise perception, conscients qu'elle est également devenue une matière d'exclusion à la base de nombreux échecs scolaires,

ils se sont donnés pour objectif de changer le regard des enfants et des jeunes sur les maths, notamment à travers le jeu et la manipulation. Des dérivées aux probabilités en passant par le nombre π , on dirait que tout ce qui nous a toujours rebutés est pour eux un jeu... et ce qui est fou, c'est qu'on ressort de là convaincu que c'est vraiment le cas !

Depuis son ouverture officielle fin septembre, la «Maison» accueille chaque jour des classes de maternelles, de primaires ou de secondaires (mais aussi des événements privés : anniversaires, fêtes d'entreprise,...) pour une journée complète d'animations en demi-groupes autour des mathématiques. C'est le départ d'une magnifique aventure, unique en Belgique et peu commune dans le monde, mais c'est aussi l'aboutissement d'un projet mené avec acharnement par Emmanuel Houdart, qui en est la cheville ouvrière. Enseignant, il s'est vite rendu compte que sa passion pour les maths n'était pas partagée par tout le monde – y compris ses collègues enseignants en mathématiques !

Outre l'objectif – sans doute déjà louable – de démystifier les mathématiques, c'est un objectif encore plus ambitieux qui est visé. «Aujourd'hui, il existe localement et globalement des dizaines d'initiatives en faveur de l'emploi et/ou de l'insertion des jeunes.



Emmanuel HOUDART
Directeur Maison des Maths

Avec des taux de non emploi de 7 à 30% selon les régions et même selon les qualifications, un grand nombre de ces initiatives butent contre une dérive qui n'est pas abordée au moment où elle apparaît. C'est «l'allergie» à l'égard du langage mathématique qui détourne insidieusement des milliers de jeunes des orientations Sciences Technology Engineering Maths où l'embauche est sans limites. Que ce soit pour devenir chauffagiste, menuisier, mécatronicien ou biologiste, data-gestionnaire et ingénieur. Cette allergie se confirme vers dix ans et s'ancre quasi irréversiblement vers quatorze.

Créer une Maison des Maths, c'est promouvoir le futur entrepreneuriat ! Nous avons tous cette même volonté : *«proposer un nouveau regard sur les mathématiques»* C'est dans cette aventure extraordinaire que la Maison des Mathématiques à Quaregnon fait son entrée. Ceci grâce à de nombreux partenariats pédagogiques mais certainement aussi grâce à des partenaires structurels comme Google et Total mais aussi la Fondation Reine Paola et la Fondation Roi Baudouin.

C'est donc à Quaregnon, dans le Borinage, qu'a été implantée la Maison des Maths. À quelques kilomètres à vol d'oiseau du Pass... un autre lieu qui veut amener du plaisir dans l'apprentissage ! ■



SI L'ENTHOUSIASME EST CONTAGIEUX, C'EST SÛR, D'ICI QUELQUES MOIS, TOUS LES ENFANTS DE LA RÉGION ADORERONT LES MATHS !



L'équipe de la toute jeune Maison des Mathématiques est composée de passionnés qui ne demandent qu'à transmettre leur virus à tous ceux qui les croisent, et ce dès le plus jeune âge !

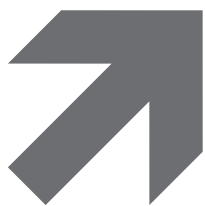
La MdM : un univers qui se découpe en 3 mondes

- **Le monde des 3-8 ans**, son thème **«LA FOLIE DES GRANDEURS»** et son exposition animée «Kif Kif le Calife».
- **Le monde des 9-14 ans**, son thème **«LE REMUE-MÊNINGS»** et son espace d'expérimentations. Ces expérimentations ont fait leurs preuves à la petite Maison des Maths (Mons). C'est donc tout naturellement qu'elles prennent place à Quaregnon. De la tour de Hanoi à Pythagore (oui, vous lisez bien, Pythagore !) en passant par la cycloïde, les enfants vont Manipuler, découvrir et Modéliser les mathématiques au travers de ce matériel au potentiel didactique et pédagogique énorme.
- **Le monde des 15 ans et plus**, son thème **«DES MATHÉMATIQUES FASCINANTES, ÉTONNANTES ET ACCESSIBLES»** et son exposition animée «Pourquoi les Mathématiques ?». Au travers d'expériences et de manipulations, vous serez amené(e) à découvrir que les mathématiques peuvent être intéressantes et utiles, qu'elles sont utilisées au quotidien et débouchent sur de nombreux métiers et enfin qu'elles jouent un rôle primordial dans le développement de notre société et de sa culture.



Fondation pour l'Enseignement

Appel à la mobilisation des employeurs



UNE QUINZAINE D'ENTREPRISES ACCOMPAGNENT LA FONDATION POUR L'ENSEIGNEMENT DANS LA DEUXIÈME ÉDITION DES STAGES ENTR'APPRENDRE. L'OBJECTIF DE CES STAGES S'INSCRIT DANS LA MISSION DE LA FONDATION : RENFORCER LES RELATIONS ÉCOLES-ENTREPRISES POUR AMÉLIORER L'ADÉQUATION DES PARCOURS SCOLAIRES AVEC LES ATTENTES DU MONDE DU TRAVAIL. UN OBJECTIF AMBITIEUX ET ESSENTIEL, QUI NÉCESSITE L'ADHÉSION DE NOMBREUX ENTREPRENEURS. AFIN DE POURSUIVRE DURABLEMENT SON ACTION, LA FONDATION LANCE UN APPEL AUX EMPLOYEURS WALLONS ET LES INVITE À SE JOINDRE AUX EFFORTS COMMUNS.

Les stages Entr'apprendre redémarrent début 2016. Une dizaine de nouvelles entreprises se sont jointes aux huit pionnières qui ont participé à la phase-pilote, au printemps 2015. Le projet de la Fondation pour l'enseignement poursuit donc son objectif : resserrer les liens entre le monde de l'entreprise et celui de l'enseignement, afin d'améliorer l'adéquation de la formation prodiguée dans les écoles techniques et professionnelles francophones avec les attentes des entreprises.

Dès janvier 2016, de nombreux professeurs, chefs d'atelier et formateurs, issus de tous les réseaux francophones, se plongeront dans le bain des 16 entreprises participantes. Concrètement, un fois inscrits auprès d'un institut de formation continue de l'enseignement⁽¹⁾, les professeurs-stagiaires seront accueillis par l'une des entreprises qui proposent des stages dans les métiers visés. D'abord dans le cadre d'une journée d'observation, qui leur permettra d'appréhender l'environnement de travail. Ensuite dans le cadre d'un stage d'immersion de deux ou trois jours, au cours duquel ils (re)découvriront sur le terrain les différentes facettes du métier, sous la responsabilité de formateurs internes ou de responsables de production.

Vivre les exigences du travail quotidien

Les entreprises qui ont participé à la première phase d'Entr'apprendre ont insisté sur la pertinence de l'initiative. D'une part, elles ont pu confronter les professeurs avec leurs exigences d'excellence et, d'autre part, elles ont pris conscience de certaines difficultés de l'enseignement en Belgique francophone. De leur côté, les enseignants ont apprécié la mise en abîme des compétences vers lesquelles ils s'efforcent d'emmener leurs élèves.

"Nous avons entrepris cette expérience comme une démarche de co-construction, explique Stéphane Monseu, Head of Human Resources Development Services de la Sonaca. C'est dans cette perspective que nous la poursuivons en 2016. Ce sont les chefs de ligne qui ont établi le programme de ces stages. Il n'y a pas eu de consignes particulières, mais l'objectif global était de faire vivre aux enseignants les exigences du travail quotidien chez nous".

D'autres entreprises ont choisi de faire passer un message, soulignant parfois l'obsolescence du contenu de certaines options par rapport aux évolutions technologiques.

"Mais pas uniquement, enchaîne Audrey-Ann Toogood, Human Resources Director Benelux d'Heidelberg Cement. En plus de l'évolution rapide des techniques, nous avons insisté sur la culture d'entreprise, le monde réel du travail, avec le besoin pour tous de pouvoir s'adapter aux changements et à la flexibilité nécessaire".

Compétences, connaissances et comportement

"Il est clair que le niveau des jeunes diplômés n'est pas toujours au fait de nos attentes, continue Stéphane Monseu (Sonaca). Je ne parle pas uniquement des connaissances techniques, mais également des aspects tels qu'arriver à l'heure, ne pas perturber le fonctionnement de son équipe, suivre les procédures opérationnelles, respecter les consignes de sécurité - les gants, le casque, le masque, etc. Ce sont visiblement des aspects auxquels ils ne sont pas sensibilisés durant leurs études. Pourtant, c'est généralement sur ces aspects que nous faisons la différence entre quelqu'un que nous gardons et quelqu'un que nous ne gardons pas".

Beaucoup de professeurs ont ainsi réalisé l'importance de la sécurité sur le lieu de travail et se sont engagés à répercuter cette prise de conscience auprès de leurs élèves, qu'ils se sont promis de sensibiliser au port des équipements de protection individuelle.



POUR ÉLARGIR NOTRE ACTION ET AMPLIFIER NOS PROJETS. IL EST ESSENTIEL QUE LES ENTREPRISES CONTINUENT À SE MOBILISER ET VIENNENT RENFORCER NOTRE BASE, TANT AU NIVEAU FINANCIER QU'OPÉRATIONNEL.



Olivier REMELS
Secrétaire Général,
Fondation pour l'Enseignement



Les stages Entr'apprendre sont un des projets-phares de la Fondation pour renforcer les bonnes pratiques en matière de relation écoles-entreprises.

"Les retours de la première édition ont globalement été très très positifs, explique Olivier Remels, secrétaire général de la Fondation pour l'enseignement. Les entreprises ont eu l'occasion de faire remonter leur vécu, par téléphone, par e-mail ou lors des réunions du Comité d'accompagnement, ou directement et via leur fédération sectorielle. Nous avons, je pense, fait très attention à bien les écouter pour améliorer le modus operandi et professionnaliser encore davantage l'approche. La fidélité des participants est notre meilleur baromètre : 7 entreprises sur 8 poursuivent le projet, outre les nouvelles qui montent à bord. De plus, le projet est salué par les partenaires publics qui le soutiendront aussi à l'avenir, notamment via le Fonds social européen".

Un appel pour soutenir la Fondation

Entr'apprendre est un projet-phare de la Fondation pour l'enseignement, élaboré pour renforcer les bonnes pratiques en matière de relation écoles-entreprises – on a pu constater ces derniers mois toute l'utilité de ce chaînon catalysant. A côté de celui-ci, la Fondation mène déjà et prépare d'autres projets susceptibles de développer ces bonnes pratiques, mais également des projets visant les autres objectifs qu'elle poursuit : valoriser l'élève dans le qualifiant, faciliter l'insertion professionnelle (notamment via les stages d'élèves), promouvoir l'information positive sur les métiers et sur l'esprit d'entreprendre, échanger des compétences managériales entre les entreprises et les pouvoirs organisateurs/directions d'écoles en demande...

Pour permettre à la Fondation de développer ses projets et d'optimiser l'impact de son action, il est indispensable que davantage d'entreprises la rejoignent et la soutiennent. La Fondation a besoin de leur expérience par rapport à la formation des jeunes diplômés qui un jour frapperont à leur porte – notamment dans les métiers en pénurie – et de leur participation active à ses projets de terrain. Et pour pérenniser son action, elle a également besoin de leur soutien financier.

"La Fondation travaille grâce à un soutien financier dont la charge est répartie sur une vingtaine d'entreprises, de fédérations et de fondations privées, à Bruxelles et en Wallonie, précise Olivier Remels. Cela nous permet d'asseoir notre action sur une base large, impliquant un grand nombre d'acteurs socioéconomiques et scolaires, sans peser financièrement sur les uns ou les autres⁽¹⁾. Mais pour pérenniser notre action, il est essentiel que les entreprises continuent à se mobiliser et viennent renforcer cette base, tant au niveau financier qu'opérationnel".

Appel est donc lancé aux entreprises wallonnes, afin qu'elles soutiennent la Fondation pour l'enseignement. Celle-ci poursuit un objectif essentiel, dont les effets touchent à la qualité et à l'équité de l'enseignement en Belgique francophone, autant de conditions indispensables au renforcement global du tissu socio-économique de la région wallonne. ■

(1) La Formation en cours de carrière (FCC), le Centre catholique de formation en cours de carrière (Cecafoc) et l'Institut de formation en cours de carrière (IFC), qui coordonne l'opération.

(2) Dès 2016, le Fonds social européen apportera un soutien complémentaire à la Fondation pour l'enseignement, dans le cadre du support à la formation continue des enseignants.

Nouvelles entreprises, nouveaux secteurs, nouvelles filières d'enseignement

Les entreprises participantes à l'édition 2016 d'Entr'apprendre sont D'Ieteren Auto, STIB, Techspace Aero, Sonaca, Heidelberg Cement et Carmeuse, et, du côté des nouvelles venues, IBA, AGC, Delacre, Lutosa, Lantmannen-Unibake, Kluber, Innovyn, Lidl, Cofely-Fabricom et Ores. Avec ces nouvelles entreprises, Entr'apprendre entre dans une phase de croisière et se déploie vers de nouveaux secteurs, comme les technologies médicales, le verre, l'agroalimentaire, la chimie, la distribution... "Cela nous permettra de construire une expérience plus large, se réjouit Olivier Remels, et de répondre à des besoins de formation dans plusieurs autres options de l'enseignement, qui correspondent souvent à des métiers en demande dans nos entreprises".

Présidence du groupe «Enseignement qualifiant»

En octobre 2015, la Fondation s'est vu confier la présidence du groupe de travail consacré à la revalorisation de l'enseignement qualifiant, dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence. Elle peut ainsi intégrer aux travaux de ce groupe les expertises et les propositions des acteurs de l'entreprise, en dialogue avec les acteurs de l'enseignement.

Contactez la Fondation pour l'Enseignement

- 0477/20.26.65
- or@fondation-enseignement.be
- www.fondation-enseignement.be



Les Brèves de la Qualité

Faisons évoluer la Qualité !

AUJOURD'HUI, LA THÉMATIQUE QUALITÉ OCCUPE UNE PLACE GRANDISSANTE DANS LES PRÉOCCUPATIONS DE L'ENTREPRISE ET REPRÉSENTE DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX CONSIDÉRABLES. DANS CE CONTEXTE, L'UNE DES NOUVELLES PRIORITÉS STRATÉGIQUES CONSISTE À INTÉGRER LE NUMÉRIQUE DANS L'ENTREPRISE SANS PERDRE DE VUE LES RELATIONS HUMAINES !



■ par Stéphanie DUBOIS et Céline PAILLET, Collaboratrices Communication MWQ

©MWQ

Chaire Qualité 2015 - Management numérique : vers des entreprises et organisations plus agiles

Le numérique s'impose partout comme nouvel outil de gestion et de communication. Importante source de développement économique et social, il implique une remise en question profonde du mode de fonctionnement de chaque organisation.

C'est dans ce cadre que le MWQ a organisé, ce 21 octobre, la 21^e édition de la Chaire Qualité à l'Université de Namur. Université qui a d'ailleurs placé l'année académique 2015-2016 sous le signe du numérique.

L'évènement s'est déroulé en trois temps forts :

- Des exposés académiques de Oliver Schneider (eWBS), Frédéric Janssens (Parlement de Wallonie), Thomas Leclercq (Université de Louvain) et du Pr. Wafa Hammedi (UNamur)

- Une table ronde avec les intervenants afin de croiser les regards des mondes privé, public et universitaire sur cette (r)évolution numérique.
- Une conférence animée par Béatrice Van Bastelaer (ACEMIS) avec pour sujet : «*Plus de digital... et plus d'humain*».

L'agilité des organisations, fil conducteur de la journée, a mis en évidence la nécessité d'adaptation, de flexibilité, de révolution des modes de pensées et d'actions pour faire de la transition vers le numérique, une réelle opportunité de développement.

Un compte-rendu de la journée sera disponible en ligne sur le site du Mouvement Wallon pour la Qualité : www.mwq.be ■

LES CHIFFRES !

622 Organisations sont certifiées VCA en Wallonie : 17 en province de Luxembourg, 56 en province de Namur, 46 en Brabant wallon, 187 en Hainaut et 235 en province de Liège.

6 Organisations sont certifiées VCU en Wallonie : 3 en province de Hainaut et 3 en province de Liège.

Ces chiffres sont issus du «Baromètre Qualité» (mises à jour régulières), sur base de données fournies par treize organismes certificateurs accrédités (www.mwq.be, onglet «Baromètre Qualité»).

En savoir plus sur le VCA et VCU : www.besacc-vca.be

Semaine de la Qualité du 23 au 27 novembre 2015

Le mois de novembre est traditionnellement celui de la Qualité. Cette année, le Mouvement Wallon pour la Qualité a choisi d'aller plus loin en organisant, pour la première fois, une semaine dédiée à la Qualité wallonne. Le but ? Faire connaître quelques bonnes pratiques régionales !

Au programme :

- Lundi 23 : **Responsabilité Sociétale et Développement durable.**
Centre de Prêt de Matériel, Naninne
- Mardi 24 : **Tourisme** - Label Wallonie Destination Qualité, rapport d'étonnement et remise de prix pour l'appel à expériences «Wallonie Destination Qualité».
Louvain-La-Neuve
- Mercredi 25 : **Soins de santé.**
Clinique Notre Dame de Grâce, Gosselies
- Jeudi 26 : **Services publics** - «Déclaration de Services aux Usagers» et remise des certificats Committed to Excellence, bonnes pratiques du Greffe du Parlement de Wallonie.
Parlement de Wallonie, Namur

- Enfin, le vendredi 27 novembre signera avec panache la fin de la semaine avec la 6^e cérémonie de remise des trophées du «**Prix Wallon de la Qualité**», à l'Acinapolis de Jambes.
Pas moins de 15 candidats se sont inscrits pour cette édition dont : 9 pour le niveau «Eveil à l'Excellence», 4 pour le niveau «Implication dans l'Excellence» et 2 pour le niveau «Excellence» ! Le MWQ a également pu compter sur la collaboration de 27 évaluateurs bénévoles issus d'organisations privées, publiques ou associatives. Le «Prix Wallon de la Qualité» ce sont, à chaque édition, quelques nouvelles graines plantées en Wallonie, terre d'Excellence ! ■

MOUVEMENT WALLON POUR LA QUALITÉ

Parc CREALYS - @trium, 2 rue Camille Hubert 5032 ISNES
081/63.49.09 – info@mwq.be - www.mwq.be



LE SAVIEZ-VOUS ?

La «Déclaration de Service aux Usagers» (DSU)

La DSU est un document dans lequel un organisme public formule ses engagements quant au niveau et à la qualité des services qu'il garantit à ses usagers. Elle ne se limite pas à être une charte de bonnes intentions ! Les engagements formulés doivent être le fruit de processus parfaitement maîtrisés, ce qui implique directement l'ensemble du service. Cela a l'avantage de clarifier les rôles de chacun au sein des différents processus pour favoriser une meilleure implication des agents et redonner du sens à leur travail. A ce jour, six entités pilotes, accompagnées par le MWQ, prennent part activement à l'expérience et déploient leur DSU au fur et à mesure de la maîtrise des engagements : AWEX - WBI ; SWDE ; SPW - DGO3 ; Direction des Permis et Autorisation ; SPW - DGO7 ; Centre de Prêt de matériel de Naninne (CFWB) ; SPW - Secrétariat général : communication externe. En 2014, après 2 ans de mise en œuvre, les gouvernements de Wallonie et de Fédération Wallonie-Bruxelles ont constaté des résultats particulièrement encourageants et inscrivent désormais la DSU comme une priorité dans leurs déclarations de politique respectives. Nous pouvons donc, aujourd'hui, affirmer que la «Déclaration de Service aux Usagers» est une dynamique porteuse qui replace l'utilisateur, citoyen ou entreprise, au centre des préoccupations !

Vous souhaitez toucher plus de 8.000 top décideurs du gratin de l'économie belge et membres de l'UWE ?



Dynam!sme est le magazine wallon qu'il vous faut, c'est le seul média B2B des décideurs d'entreprises depuis plus de 20 ans !

Contactez sans plus tarder la régie publicitaire afin d'obtenir les différentes formules possibles pour placer une annonce dans Dynam!sme, dans l'UWE-news et sur le site www.uwe.be

CONTACT : CAROLE MAWET
DIRECT +32 81 40 91 59 - GSM +32 497 22 44 45
carole.mawet@targetadvertising.be - www.dynamismewallon.be

MICE (Meeting Incentive Congress Event)

La Province de Liège, une position centrale proche de vous !



LA PROVINCE DE LIÈGE BÉNÉFICIE D'UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE REMARQUABLE; ELLE POSSÈDE UNE DES PLUS BELLES GARES TGV, LIÈGE-GUILLEMINS, LUI ASSURANT UNE FACILITÉ D'ACCÈS INÉGALABLE.

Pour le monde des affaires, la Province de Liège est une destination privilégiée qui offre des atouts majeurs, d'incomparables potentialités d'accueil, des châteaux et des édifices prestigieux, plus de 170 hôtels, 19 villages de vacances et plus d'un millier d'hébergements de terroir et de meublés.

Tant côté urbain que culturel, la ville de Liège s'est dotée des infrastructures les plus modernes : Gare TGV, Médiacité, Opéra Royal de Wallonie, Théâtre de Liège, Musée La Boverie... Liège est désormais rythmée par les plus grands architectes : S. Calatrava, R. Arad et maintenant R. Riciotti.

Laissez-vous surprendre par cette offre multiple, abondante, des sites spécialisés en activités pour incentives et team-building parmi lesquels Weventures de Stoumont, Exploraid en Province de Liège, The Outsider à Comblain-au-Pont...

Saviez-vous que le **Convention Bureau de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège** est le partenaire idéal pour vos projets ? Il vous apporte soutien et professionnalisme, c'est un **service gratuit**, un gain de temps considérable.



Théâtre de Liège © M.-F. Plissart

Vous cherchez...



Blegny Mine © FTPL Y.Gabriel

... des activités inédites ?

Proposez à vos convives un déjeuner avec les girafes, emmenez-les à la découverte d'un véritable safari africain au **Monde Sauvage Safari-Parc** de Aywaille, ou optez pour le site de **Blegny-Mine** qui témoigne quant à lui de la puissante exploitation charbonnière en Belgique ; enflez votre veste, ajustez votre casque et descendez avec la cage de mine dans les galeries souterraines. Testez la formule «**mines gourmandes**» alliant visite et produits du terroir. Pour les plus sportifs, le **Standard de Liège** vous fixe rendez-vous dans l'Enfer de Sclessin avec pas moins de 1.600 sièges pour des activités diverses.

... un cadre original pour votre séminaire ?

La Province de Liège est une référence en matière de lieux modernes et revisités susceptibles d'accueillir vos réunions. Entre le **Circuit de Spa-Francorchamps** qui conjugue à merveille nature, travail, détente, accueil, l'**Opéra Royal de Wallonie**, situé en plein centre de Liège et proposant un cadre prestigieux, plusieurs types de salles ainsi que des activités liées aux arts de la scène, le **nouveau Théâtre de Liège**, au décor somptueux conciliant modernité et patrimoine, le **Cadran** relatant l'histoire de lieux oubliés, l'**Abbaye de Stavelot**, redevenue écrin de culture dévoilant aux visiteurs l'histoire de ce site d'exception... le choix est vaste.

... à sortir des sentiers battus ?

Abritée dans les anciens bassins des Thermes de la Sauvenière, la **Cité Miroir** se veut un espace culturellement dense au cœur de Liège, où passé et présent vous donnent rendez-vous pour construire l'avenir. Pôle de référence entièrement dédié à la citoyenneté, à la mémoire et

au dialogue des cultures, la curiosité y est constamment stimulée par un panache d'activités : spectacles vivants, débats, expositions, séances de cinéma, parcours pédagogiques... une réflexion collective pour créer de nouvelles synergies.

Le **Couvent du Heidberg** dégage, quant à lui, une ambiance unique ; il favorise à la fois la concentration sur le travail mais aussi le bien-être. Ce bâtiment du XVIII^e siècle est situé au centre d'Eupen, à quelques encablures de la gare. Il offre de multiples utilisations adaptées, notamment en matière d'hébergement et bénéficie par ailleurs d'un équipement technique ultramoderne.

Le **Naxhelet Golf Club**, se situe sur les hauteurs de Huy, à 20 minutes du centre de Liège ou de Namur. Les parcours sont l'œuvre du célèbre architecte anglais Martin Hawtree, et le projet à caractère responsable et durable, est particulièrement attentif aux aspects sociaux et environnementaux. Le château-ferme de Naxhelet a été transformé en un superbe club-house, un restaurant ouvert à tous et un hôtel de 35 chambres équipé d'un superbe spa et de salles de séminaires. Il bénéficie également d'un centre de wellness ouvert à tous ; le restaurant propose une cuisine de terroir, inventive, s'inscrivant aussi dans le concept de «bistronomie».

Quelle que soit votre préférence, vous trouverez ici la formule appropriée ! ■

Convention Bureau Liège-Spa Business Land

www.liegetourisme.be/fr/decouvrir/mice.html

Candice Michot - candice.michot@provincedeliege.be - 04/237.95.85



POUR LE MONDE DES AFFAIRES, LA PROVINCE DE LIÈGE EST UNE DESTINATION PRIVILÉGIÉE QUI OFFRE DES ATOUS MAJEURS ET D'INCOMPARABLES POTENTIALITÉS D'ACCUEIL.

Découvrez comment croître grâce au numérique : la «TOURNÉE DIGITALE» passe à Liège le 15 décembre 2015 !



Le vice-Premier ministre et ministre de l'Agenda numérique, Alexander DE CROO, et le ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME, Willy BORSUS, avec le soutien des organisations patronales FEB-VBO, UCM, UNIZO, UWE et VOKA, invitent les entrepreneurs à une soirée d'information interactive consacrée aux possibilités de croissance offertes par le numérique et l'e-commerce.

Grâce à des exemples de réussite locale et des conseils concrets, vous découvrirez comment attirer de nouveaux clients et augmenter votre chiffre d'affaires en mettant votre entreprise à l'heure du numérique.

QUAND ?

Mercredi 15 décembre 2015
de 19 à 21h00

OÙ ?

Diamant Liège C&B Centre
Boulevard Émile de Laveleye 191
4020 LIÈGE

INFOS :

www.digitalbelgium.be



Leave the rest to usSM

Situé au cœur de la cité Ardente, à quelques minutes de l'aéroport et des axes routiers, Le Ramada Plaza Liège City Center vous offre l'accessibilité et le confort 4* !

L'hôtel offre également :

- 149 chambres
- Bar Lounge et restaurant
- Terrasse et jardin
- 6 salles de réunion avec lumière du jour (jusqu'à 240 personnes)
- Salle Banquet « les Alcôves »
- Internet gratuit
- Fitness
- Reception 24/24h
- Parking privé disponible pour les clients
- Lobby shop

Plus d'informations ?

Contactez-nous !

Tel + 32 4 228 81 11

email: Banquetsales@ramadaplaza-liege.com

Quai Saint Léonard 36 - 4000 Liège

www.ramadaplaza-liege.com


RAMADA
P L A Z A
Liège City Center



PUBLI-RÉDACTIONNEL

RAMADA PLAZA LIEGE CITY CENTER

The place to meet !

Situé au coeur de la cité Ardente à quelques pas du centre historique, de la zone commerciale et de la gare, le Ramada Plaza Liège dispose d'une situation idéale. Également très accessible à quelques minutes des axes routiers, et de l'aéroport de Liège, l'hôtel comporte 149 chambres 4 étoiles !

Avec un total de 570m² dont une salle pouvant accueillir 240 personnes en théâtre, le Ramada Plaza est le lieu parfait pour vos conférences, incentives, formations ou encore fête privée.

Liège offre une multitude d'attraites touristiques, culturels et commerciaux toute l'année. La ville peut également facilement se combiner avec un TeamBuilding dans les Ardennes !

Best-seller : Tapas Package

Plus que tout nous aimons gâter nos clients avec un choix varié de buffets ou mets lors de leur réunion.

Durant leur coffee break, nous offrons une variété de mini-viennoiseries, fruits et une sélection de thé et café.

Pendant le lunch, l'Espagne est au rendez-vous avec un assortiment de tapas divers. Régalez-vous autour d'un buffet desserts pour terminer.

Avec un prix par personne à partir de 52,00€, notre package tapas inclut : la location de salle, flipchart, internet et eaux ainsi que le parking pour les participants.

Fête de personnel

Durant les fêtes de fin d'année ou de nouvelle année, le Ramada Plaza propose des packages spécialement dédiés aux fêtes du personnel dans leurs salles de banquet.



Toutes nos salles bénéficient d'un cadre authentique. En effet, notre restaurant et salle de Banquet se situent dans un ancien couvent du XVII^e siècle.

Pour l'occasion, tout est minutieusement préparé de manière à correspondre au mieux à la demande du client : buffet, menus, open Bar, animation musicale, activités diverses d'incentive...

Notre Banquet Sales Coordinator se tient à votre entière disposition pour vous encadrer et créer sur mesure votre événement.

Prem Loyalty Club

Devenez membre de notre programme de fidélité ! En tant que membre, vous épargnez des points cadeaux pour chaque séjour/événement réservé au Ramada Plaza LIEGE. Pour chaque euro dépensé pour une chambre ou salle de réunion, vous recevez les points équivalents.



Ramada Plaza Liège City Center
Quai Saint Léonard 36 – 4000 Liège

Laurent CIMINO, Banquet Sales Coordinator
04/228.81.88, banquet-sales@ramadaplaza-liege.com

Charlotte DEMEUSE, Sales Executive
04/228.81.73, sales@ramadaplaza-liege.com

PLEIN DE FESTIVITÉS

Des cadres remarquables pour accueillir vos banquets et réceptions d'entreprise

La Wallonie,
pourquoi chercher plus loin ?
www.meeting-tourismewallonie.be

Feel inspired



Wallonia.be
COMMISSARIAT
GÉNÉRAL AU TOURISME

Trouver un concept festif de fin d'année

C'est le lot de beaucoup d'entreprises qui souhaitent chaque année réunir leurs salariés, clients ou fournisseurs !



© CGT – A. Siquet



© CGT – A. Siquet



© CGT – A. Siquet



DANS NOTRE MONDE DE PLUS EN PLUS COMPÉTITIF, LES ENTREPRISES ONT COMPRIS L'IMPORTANCE DE MARQUER LE COUP PAR UN ÉVÉNEMENT ANNUEL. UNE BELLE OCCASION D'ACCENTUER LA COMMUNICATION INTERNE, DE FIDÉLISER LA CLIENTÈLE, DE REVOIR SES FOURNISSEURS, L'OPPORTUNITÉ AUSSI DE FAIRE LA FÊTE ENTRE COLLÈGUES EN CÉLÉBRANT LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ANNÉE ET, EN FIXANT DES NOUVEAUX OBJECTIFS COMMUNS À ATTEINDRE.

Comme 2016 arrive à grands pas, il est temps d'agir...

L'organisation d'un événement peut sembler simple, détrompez-vous !

La réussite de celui-ci dépend de nombreux facteurs et nécessite un travail méticuleux. Si vous ne passez pas par les services d'une agence événementielle, soyez organisés et ne négligez aucun détail. Le choix de la destination, du cadre et de l'espace d'événement, le catering, l'animation, et les services complémentaires (traduction, parking, vestiaire, service d'accueil, ...). Il est primordial de marquer les esprits pour que ce moment devienne inoubliable aux yeux de vos invités.

Tout cela a un coût, souvent très onéreux, et pas toujours nécessaire, surtout quand tout peut se trouver à côté de chez vous. La solution ? Limiter les déplacements fastidieux, et opter pour l'organisation d'un événement en Wallonie.

La Wallonie, pourquoi chercher plus loin ?

Elle vous offre une palette surprenante de sites événementiels et d'activités récréatives, juste à côté de chez vous, le tout c'est de le savoir !

Le portail officiel du Tourisme d'affaires en Wallonie – www.meeting-tourismewallonie.be – facilite votre recherche. Vous y trouverez tout ce que la Wallonie peut vous offrir.

Les lieux événementiels. La Wallonie est une terre chargée d'histoire et nombre de ses infrastructures en témoignent. Demeures historiques, châteaux et fermes, abbayes, musées, sites industriels permettent la privatisation d'espaces et adaptent leur produit aux exigences de l'événementiel. Et pourquoi ne pas organiser votre événement dans une attraction touristique ouverte durant l'hiver ?

Les hébergements. La Wallonie propose des hôtels de caractère, contemporains ou même insolites, mais superbement adaptés aux attentes d'une clientèle d'affaires. Le parc hôtelier est en continuelle rénovation et certains projets surprennent par leur touche design ou encore écologique. Ce n'est pas tout ! Le «gîte séminaire» est un concept novateur qui prend de l'ampleur et qui attire. C'est une alternative originale et conviviale, au charme incomparable pour l'organisation de séminaires à la campagne.

Les infrastructures de réunion. L'offre est en constante évolution. La Wallonie s'équipe de centres de congrès & conférences à la pointe des nouvelles technologies et des dernières nouveautés en matière de son et lumière ou de système Wifi.

Et puis bien entendu, ce qui fait la force de la destination, les nombreuses activités récréatives, parcours aventures, rallies, challenges, chasses au trésor... qui ont pour but de créer un esprit solidaire entre les participants.

Besoin d'un coup de main ?

Tentés mais vous ne savez pas comment vous y prendre ? N'hésitez pas à vous adresser à un «Convention Bureau de Wallonie». Un service qui vous aide gratuitement dans vos démarches ; trouver un lieu d'événement, un hébergement, une activité récréative, ou encore dénicher un organisateur professionnel, un traiteur... ■

www.meeting-tourismewallonie.be

Une initiative du Commissariat général au Tourisme



*Pour vos événements d'entreprise
en Province de Namur,
ayez le réflexe « Namur Congrès » !*



Derrière cette appellation se cache le bureau officiel de congrès de la **Fédération du Tourisme de la Province de Namur**. Celui-ci offre un service **gratuit** et particulièrement efficace : sa mission est de vous aider à identifier l'infrastructure (lieu événementiel, centre de congrès, hôtel,...), l'activité *teambuilding* ou le concept *family day* qui, en Province de Namur, répondra le mieux à vos critères.

L'équipe de **Namur Congrès**, c'est avant tout un tandem de passionnés, amoureux de leur destination, et fiers de leurs 140 partenaires dont ils ne tarissent pas d'éloges. Vous l'aurez compris : n'attendez pas d'eux qu'ils vous transmettent une simple liste d'opérateurs ; au contraire, le premier contact est assez dense, le temps pour le duo de bien cerner votre demande. Ensuite, vous recevrez, dans les 2 à 3 jours qui suivent, une palette d'offres ciblées.

Mais l'action de cette cellule hyper dynamique ne s'arrête pas là : pour vous permettre de parcourir les propositions reçues en toute tranquillité, **Namur Congrès** reste dans un premier temps l'intermédiaire entre ses partenaires et vous. Ensuite, les offres en main, c'est vous qui prenez contact directement avec le(s) opérateur(s) de votre choix, Namur Congrès restant toutefois disponible à tout moment pour vous accompagner dans vos démarches.

**Placez vos événements en mode séduction,
misez sur la Province de Namur, ...question d'évidence !**

Une destination centrale ...

- idéale pour réunir en un point névralgique vos clients ou vos collaborateurs venant de toute la Wallonie (et d'ailleurs)
- au croisement de deux axes routiers majeurs : la E411 et la E42
- à 1heure de l'aéroport de Zaventem, et à maximum 45 minutes des aéroports de Charleroi et de Liège
- Namur, capitale de la Wallonie, à mi-distance entre deux capitales européennes : Bruxelles et Luxembourg

... performante, pittoresque et gourmande offrant

- des auditoriums universitaires ou centres technologiques Hi-Tech pour des réunions productives
- des infrastructures pleines de charme et d'élégance pour des événements hors du commun
- une nature préservée, le terrain de jeu parfait pour vos activités incentives et/ou family days
- des experts événementiels hyper créatifs
- des hébergements de tout type et pour tout budget : hôtels, châteaux, moulins, fermes, ancien couvent, cabanes, ...
- des traiteurs et restaurateurs doués, généreux et flexibles

Envie d'en savoir plus sur les infinies possibilités « Tourisme d'affaires » de la Province de Namur ?

Contactez l'équipe de Namur Congrès, commandez ses brochures gratuites (voir ci-contre) et profitez de son accompagnement personnalisé !





ENSEMBLE ON A FAIT BOUGER LES CHOSES

600.000 tonnes d'emballages industriels sont recyclés annuellement

Depuis 17 ans déjà, les entreprises belges et les collecteurs de déchets accomplissent, avec VAL-I-PAC, un sacré boulot en matière de gestion des emballages industriels. L'an dernier, sur les 700.000 tonnes d'emballages industriels arrivés sur le marché belge, pas moins de 600.000 tonnes ont été recyclées. Pratiquement 100 % des emballages en carton par exemple connaissent aujourd'hui une nouvelle vie. Efficace, économique et mieux pour l'environnement. Du beau boulot, non ?

The logo for VAL-I-PAC, featuring the text 'VAL-I-PAC' in white on a red square background, with a circular graphic element around the 'I'.

ENSEMBLE, GÉRER ET RECYCLER LES EMBALLAGES INDUSTRIELS

Découvrez comment sur www.valipac.be